



Assemblée générale

Cinquante-neuvième session

69^e séance plénière

Mercredi 8 décembre 2004, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ping (Gabon)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Typhon aux Philippines

Le Président : Avant d'aborder l'examen des questions inscrites à notre ordre du jour, je voudrais au nom des membres de l'Assemblée générale témoigner notre profonde sympathie au Gouvernement et au peuple des Philippines pour la perte tragique des vies humaines et les énormes dégâts matériels causés par le récent cyclone. J'ose espérer que la communauté internationale fera preuve de solidarité et qu'elle répondra rapidement et généreusement à toute demande d'aide à ce pays.

M. Baja (Philippines) (*parle en anglais*) : Au nom de la Présidente Gloria Macapagal-Arroyo et du peuple des Philippines, je remercie très sincèrement l'Assemblée générale de l'expression de sa sympathie et de sa solidarité au peuple philippin, alors qu'il sort lentement de la tragédie qui a fait des morts et a entraîné la destruction de biens et de moyens d'existence ces dernières semaines aux Philippines.

Les Philippines sont profondément redevables à ceux qui ont promptement répondu à notre urgent appel à l'aide. Nous remercions l'ONU, en particulier le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ainsi que des États Membres tels que l'Australie, la Belgique, le Canada,

la République populaire de Chine, l'Allemagne, la République de Corée, le Japon, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, Singapour, l'Espagne, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis, et aussi l'Union européenne, de leur rapide intervention pour fournir les secours d'urgence.

Nous apprécions sincèrement le geste des États-Unis qui ont dépêché toute une unité aéronavale basée à Okinawa, au Japon, et composée de plus de 600 soldats et de plus d'une douzaine d'hélicoptères gros et moyens porteurs pour aider les secours et évacuer par air les malades et les blessés depuis les zones isolées par la catastrophe.

Nous remercions également les organisations non gouvernementales telles que la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Oxfam, Médecins sans frontières, Télécoms sans frontières, Caritas Internationalis, Catholic Relief Services, Service chrétien mondial, Christian Aid, World Vision International, InterAction, Food for the Hungry International, Action by Churches Together et bien d'autres. Nous exprimons notre sympathie aux victimes et nos remerciements aux autres gouvernements pour leurs marques de sympathie.

Il reste encore beaucoup à faire dans les jours et semaines à venir pour aider les sinistrés à faire face aux conséquences de la catastrophe. La Présidente Arroyo a lancé une nouvelle fois un appel au

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



renforcement de l'aide. Nous aurons besoin d'assistance pour prévenir la transmission des maladies et rétablir l'électricité, les communications et l'eau pour les populations touchées. Nous aurons tous besoin de l'aide que nous pourrions obtenir pour la reconstruction et le relèvement des zones sinistrées après la catastrophe.

Une fois encore, je vous remercie.

Point 17 de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

a) Nominations de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Rapport de la Cinquième Commission (A/59/582)

Le Président : La Cinquième Commission recommande, au paragraphe 7 de son rapport à l'Assemblée générale, de nommer les personnes suivantes membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2005 : M. Ronald Elkhuisen (Pays-Bas), M. Jorge Flores Callejas (Honduras), M. Jerry Kramer (Canada), M^{me} Sun Minqin (Chine), M. Rajat Saha (Inde) et M. Jun Yamazaki (Japon).

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer les personnes que je viens de citer membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Nous passons à présent au rapport de la Cinquième Commission sur l'alinéa b) du point 17 de l'ordre du jour, intitulé « Nominations de membres du Comité des contributions », document A/59/583.

Au paragraphe 6 de son rapport, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes suivantes membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2005 : M. David Dutton (Australie); M. Paul Ekorong a Dong (Cameroun); M. Bernardo Greiver del Hoyo (Uruguay); M. Hassan Mohammed Hassan (Nigéria); M. Eduardo Héctor Iglesias

(Argentine); et M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes Ramos (Portugal).

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer les personnes que je viens de citer membres du Comité des Contributions?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Au paragraphe 7 du même rapport, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Vyacheslav Anatolievich Logutov (Fédération de Russie) membre du Comité des Contributions pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2005.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer la personne que je viens de citer membre du Comité des Contributions?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : J'invite à présent les membres à se pencher sur le rapport de la Cinquième Commission sur l'alinéa c) du point 17 de l'ordre du jour, intitulé « Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements », document A/59/584.

La Cinquième Commission recommande au paragraphe 5 de son rapport que l'Assemblée générale confirme la nomination par le Secrétaire général des personnes ci-après en qualité de membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2005 : M. William McDonough (États-Unis d'Amérique); M^{me} Hélène Ploix (France); et M. Jürgen Reimnitz (Allemagne).

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer les personnes que je viens de citer membres du Comité des placements?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Au paragraphe 6 du même rapport, la Cinquième Commission recommande que l'Assemblée générale confirme la nomination par le Secrétaire général de M. Khaya Ngqula (Afrique du Sud) en qualité de membre du Comité des Placements pour un mandat prenant effet en décembre 2004 et se terminant le 31 décembre 2006.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite confirmer la nomination de la personne que je viens de citer en qualité de membre du Comité des Placements?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Je voudrais maintenant inviter les Membres à se pencher sur le rapport de la Cinquième Commission sur l'alinéa d) du 17 de l'ordre du jour, intitulé « Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies », document A/59/585.

Au paragraphe 5 de son rapport, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes suivantes membres du Tribunal administratif des Nations Unies pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2005 : M. Goh Joon Seng (Singapour); M. Spyridon Flogaitis (Grèce); et M^{me} Brigitte Stern (France).

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer les personnes que je viens de citer membres du Tribunal administratif des Nations Unies?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Nous passons à présent au rapport de la Cinquième Commission sur l'alinéa e) du point 17 de l'ordre du jour, intitulé « Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies », document A/59/586.

Au paragraphe 4 de son rapport, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes suivantes membres ou membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat de quatre ans, prenant effet le 1^{er} janvier 2005 : M. Kenshiro Akimoto (Japon); M. Aizaz Ahmad Chaudhry (Pakistan); M^{me} Valeria Maria González Posse (Argentine); M. Andrei Vitalievitch Kovalenko (Fédération de Russie); M. Gerhard Küntzle (Allemagne); M. Lovemore Mazemo (Zimbabwe); M. Philip Richard Okanda Owade (Kenya); et M. Thomas Repasch (États-Unis d'Amérique).

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer les personnes que je viens de citer membres ou membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Nous passons maintenant au rapport de la Cinquième Commission sur l'aliéna f) du point 17 de l'ordre du jour, intitulé « Nomination de

membres de la Commission de la fonction publique internationale », document A/59/587.

Au paragraphe 6 de son rapport, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer les personnes suivantes membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2005 : M. Fatih Bouayad-Agha (Algérie); M. Shamsheer Chowdhury (Bangladesh); M. Vladimir Titov (Fédération de Russie); M. Xiaochu Wang (Chine); et M. El Hassane Zahid (Maroc).

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite nommer les personnes que je viens de citer membres de la Commission de la fonction publique internationale?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite clore l'examen des points des aliéna a) à f) du point 17 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Points 27 et 39 de l'ordre du jour

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organisations des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

d) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre

Rapport du Secrétaire général (A/59/581)

Projet de résolution (A/59/L.44)

Le Président : Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Botnaru (Chef, Service de l'Assemblée) (*parle en anglais*) : J'aimerais informer les membres des corrections à apporter au projet de résolution A/59/L.44.

Dans la partie B du projet de résolution, le paragraphe 4 *bis* du dispositif doit être renuméroté en

tant que paragraphe 5 du dispositif et les paragraphes suivants du dispositif devront être renumérotés en conséquence. Il sera tenu compte de ces corrections dans la version finale du projet de résolution.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne, qui va présenter le projet de résolution A/59/L.44.

M. Pleuger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Cette année encore, j'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée générale le projet de résolution sur l'Afghanistan (A/59/L.44) au titre des points 27 et 39 d) de l'ordre du jour. Avant toute chose, je tiens à souligner que l'Allemagne s'associe pleinement à la déclaration que les Pays-Bas feront ultérieurement en leur qualité de Président en exercice de l'Union européenne.

Il y a trois ans, les Afghans ont su saisir l'occasion qui s'offrait à eux de mettre fin à deux décennies de guerre civile. En signant l'Accord de Bonn, ils ont décidé d'engager leur pays sur la voie de la démocratie, de l'état de droit et de la promotion des droits de l'homme. Depuis, un long chemin a été parcouru. Il y a peu, la communauté internationale a assisté à la toute première élection du chef de l'État afghan au suffrage universel direct et félicité le peuple afghan de sa forte participation au scrutin. Hier, le Président Karzaï a été installé dans ses fonctions.

Depuis la résolution de l'an passé, des progrès considérables ont été accomplis dans l'application de l'Accord de Bonn. En janvier 2004, une constitution pluraliste et démocratique a été adoptée. De grandes améliorations ont été apportées à la participation des femmes dans la vie politique afghane. À travers le Cadre de développement national, le Gouvernement afghan assure désormais de plus grandes responsabilités dans le redressement et la reconstruction du pays.

Mais il reste encore un long chemin à parcourir. Il est primordial de maintenir la dynamique positive engendrée par le succès de l'élection présidentielle en octobre dernier. Il reste quatre tâches essentielles à accomplir : en tout premier lieu, organiser et conduire des élections au niveau des provinces et des districts, pour l'instant fixées à avril 2005 par l'Organe mixte d'administration des élections; deuxièmement, mener à bien le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) avant la tenue de ces élections; troisièmement, lutter contre la progression de la

culture, de la production et du trafic des stupéfiants; et, quatrièmement, remédier à l'insécurité causée par les violences entre factions, le trafic de drogue, le banditisme et le terrorisme.

La question de la sécurité est l'élément central de chacune de ces tâches, qui sont par ailleurs étroitement liées entre elles. Un climat de sécurité est primordial, non seulement pour la tenue d'élections libres et régulières, mais aussi pour le succès du processus démocratique en tant que tel, ainsi que pour la reconstruction et le développement économique de l'Afghanistan. La violence entre factions, les activités criminelles et le terrorisme sont financés par les revenus de la drogue. Tant que cette source ne sera pas tarie et que le processus de DDR n'aura pas été mené jusqu'au bout, la sécurité restera gravement compromise. Il est donc de la plus haute importance que le processus de DDR soit mené à bien partout dans le pays et que le Gouvernement afghan poursuive avec détermination la lutte contre les stupéfiants, avec un appui substantiel de la communauté internationale.

Le projet de résolution de cette année s'articule autour de trois grands points : les élections, le processus de DDR et la lutte contre les stupéfiants. Notre objectif était de simplifier le texte tout en mettant l'accent sur les récents progrès et sur les principaux obstacles à l'installation d'une démocratie stable en Afghanistan. Je voudrais m'arrêter sur ces points essentiels.

En ce qui concerne les élections parlementaires et locales à venir, il est nécessaire que les autorités afghanes, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la communauté internationale collaborent dans les meilleurs délais afin que ces élections connaissent le même succès que l'élection présidentielle d'octobre. Les préparatifs des élections parlementaires et locales seront bien plus complexes que ceux du scrutin présidentiel. Pour que la MANUA et l'Organe mixte d'administration des élections satisfassent aux exigences techniques requises pour la bonne tenue des élections dans les temps voulus, il faudra que la communauté internationale envisage de revoir à la hausse ses promesses de contributions et prenne en charge la surveillance des élections.

Il importe de noter que les problèmes posés par les milices irrégulières et les stocks de munitions doivent impérativement être réglés dans le contexte du

processus de DDR. Seul un processus mené de façon globale dans tout le pays permettra au Gouvernement central de garantir un climat de sécurité propice à la tenue d'élections libres et régulières.

Par ailleurs, la culture du pavot ayant progressé de 64 % et la production d'opium de 17 % durant l'année écoulée, il importait que le projet de résolution consacre une grande place à la lutte contre les stupéfiants et la criminalité organisée. Il est essentiel que le Gouvernement afghan, les pays voisins, ceux à travers lesquels passe le trafic des drogues illicites et la communauté internationale dans son ensemble redoublent d'efforts pour résoudre ce problème. Une stratégie globale s'impose : l'éradication de la culture illicite du pavot exige non seulement une meilleure application de la loi, l'interdiction et la destruction des cultures illicites, mais aussi des mesures visant à faire reculer la demande, à offrir des cultures de substitution et d'autres sources de revenu et à lancer des programmes de développement, ainsi que la sensibilisation du public et le renforcement des capacités des institutions de lutte contre les stupéfiants. En outre, il importe que les autorités afghanes continuent, avec une ardeur accrue, de mettre en œuvre leur stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants et de suivre les étapes concrètes fixées dans le plan de travail du Gouvernement afghan, présenté à la Conférence internationale sur l'Afghanistan qui s'est tenue à Berlin en avril 2004.

Le projet de résolution de cette année rend compte également des progrès accomplis dans le domaine humanitaire, en particulier dans celui des droits fondamentaux, y compris ceux des femmes. Aux côtés du Gouvernement afghan, la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan y joue un rôle essentiel et devrait élargir le champ de ses activités à toutes les régions du pays.

Pourtant, un certain nombre de domaines continuent de susciter des préoccupations. Des cas de traite d'enfants continuant d'être signalés, l'Afghanistan et la communauté internationale doivent consacrer une attention et des efforts accrus afin de mettre fin à ces actes absolument inacceptables dont sont victimes les enfants. Plusieurs millions de rapatriés luttent pour trouver une place dans la société et sont souvent contraints de devenir des personnes déplacées. Pour la septième année consécutive, la sécheresse compromet la sécurité alimentaire dans certaines provinces. Partout dans le pays, les services

de santé et d'éducation n'en sont qu'à leurs premiers pas. En conséquence, le pays affiche un taux de mortalité maternelle parmi les plus élevés de la planète.

L'Afghanistan est un pays en transition. Aux besoins d'assistance humanitaire s'ajoutent les mesures prévues dans le processus de Bonn en vue d'assurer les secours, le redressement et la reconstruction. Depuis le tout début, l'objectif est de passer de l'assistance directe à un simple appui aux plans de développement du Gouvernement. Nous voyons d'un bon œil la stratégie cohérente prévue pour le développement afghan. Certes, les capacités des institutions gouvernementales et administratives restent insuffisantes, mais la Conférence internationale sur l'Afghanistan, le Forum de développement de l'Afghanistan et le budget de cette année pour le développement n'en représentent pas moins un grand pas vers un progrès de la reconstruction sous la direction du Gouvernement lui-même.

Cela fait maintenant plusieurs années que l'Allemagne manifeste un intérêt particulier pour l'Afghanistan, à titre bilatéral et dans le cadre de l'ONU. Tous ces éléments s'appuient sur une tradition ancienne d'échanges entre les peuples afghan et allemand dans les domaines culturel et universitaire. Dès les premières heures, l'engagement allemand a concerné de nombreux projets dans les domaines de l'éducation et des droits de l'homme. L'Allemagne a également assumé un rôle de pointe dans la création de la Force de police afghane. La participation civile et militaire allemande s'étend désormais bien au-delà de Kaboul jusqu'à Kunduz, Herat, Feyzabad et la province du Badakhshan. En avril 2004, l'Allemagne a accueilli, à Berlin, la Conférence internationale sur l'Afghanistan.

L'Allemagne considère que la communauté internationale doit maintenir son engagement envers l'Afghanistan. Je demande par conséquent à tous les États Membres de concrétiser les promesses faites à Berlin et à Tokyo et de contribuer, entre autres, au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan et au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public, qui à ce jour ne sont toujours pas alimentés de manière satisfaisante.

Si l'aide bilatérale est nécessaire et tout à fait bienvenue, l'ONU est et restera l'organe clef d'aide et d'appui à nos amis afghans alors qu'ils reconstruisent

leur société, leur économie et leur pays. L'ONU assume cette tâche de manière admirable. Je voudrais exprimer ma profonde et sincère reconnaissance au Secrétaire général ainsi qu'à son ancien Représentant spécial, M. Lakhdar Brahimi, et à son actuel Représentant spécial, M. Jean Arnault, de même qu'à leurs équipes. Les membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), de l'opération « Liberté immuable » menée par la Coalition, ainsi que le personnel humanitaire national et international fourni par les gouvernements et par les organisations non gouvernementales effectuent un travail remarquable dans des conditions difficiles et souvent très dangereuses. Il est crucial qu'ils puissent poursuivre leur travail.

Le grand nombre de coauteurs du projet de résolution A/59/L.44, plus de 130 à ce jour, témoigne de l'importance que les États Membres ne cessent d'accorder à l'évolution de la situation en Afghanistan. Je voudrais annoncer que depuis la publication du projet de résolution, les pays suivants se sont portés coauteurs : Arménie, Djibouti, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Guinée équatoriale, Guinée, Haïti, Îles Marshall, Népal, Niger, Nigéria, Pakistan, Palaos, Panama, République-Unie de Tanzanie, Trinité-et-Tobago et Ukraine. J'ai donc bon espoir que nous réussirons à aider l'Afghanistan alors qu'il s'efforce de devenir un pays démocratique et libre, respectueux de son héritage multiculturel, pluriethnique et historique.

Je voudrais exprimer mes remerciements à tous les États Membres qui ont souhaité parrainer le présent projet de résolution et je serais très heureux que nous soyons en mesure de l'adopter, comme par le passé pour des textes similaires, par consensus.

M. Farhâdi (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord évoquer l'événement remarquable qui s'est produit hier, 7 décembre 2004, et qui a constitué un jour historique pour le peuple afghan. Le premier Président afghan démocratiquement élu, M. Hamid Karzaï, a prêté serment en tant que Président de la République islamique d'Afghanistan. Ce moment remarquable et mémorable a été célébré et savouré par des millions d'Afghans dans tout le pays. La présence à la cérémonie d'un grand nombre de dignitaires étrangers a prouvé l'attachement crucial de la communauté internationale à la consolidation de la démocratie, de la paix et de la stabilité en Afghanistan et dans la région. Nous sommes persuadés que sous la

direction du Président Karzaï, et avec l'appui solide et croissant de la communauté internationale, l'Afghanistan peut envisager l'avenir avec confiance et assister à la reconstruction et au développement de tous les aspects de la vie nationale.

Aujourd'hui, l'Assemblée générale, un an après l'adoption de sa résolution 58/27 en date du 5 décembre 2003, examine et évalue l'évolution de la situation politique, économique et humanitaire en Afghanistan. C'est avec grande satisfaction que nous informons les États Membres qu'au cours des 12 mois écoulés nous avons pu mettre en œuvre deux composantes essentielles de l'Accord historique de Bonn, à savoir l'adoption, le 4 janvier 2004, de la nouvelle Constitution par la Loya Jirga constitutionnelle, agissant comme grande assemblée constitutionnelle, et l'élection présidentielle, organisée le 9 octobre 2004. La dernière partie de l'accord, c'est-à-dire la tenue d'élections parlementaires et locales, deviendra réalité, comme convenu, au printemps 2005.

La population afghane, y compris les femmes, a participé avec beaucoup de ferveur et d'enthousiasme aux deux processus politiques que je viens de mentionner. Les femmes ont représenté 20 % des 502 délégués de l'Assemblée constituante et 40 % des 8,5 millions d'électeurs ayant pris part à l'élection présidentielle. La participation massive des Afghans à cette élection, en dépit de la campagne d'intimidation menée par Al-Qaida et les Taliban, a montré que l'immense majorité des Afghans souhaite ardemment vivre en paix et en sécurité après plusieurs décennies de conflit armé.

Durant l'année en cours, des changements et des transformations d'importance ont eu lieu dans divers aspects de la vie quotidienne du pays. Des progrès non négligeables ont été enregistrés en matière d'autonomisation des femmes. Le principe de l'égalité entre les sexes a été intégré à la nouvelle Constitution. Deux sièges de la chambre basse de l'Assemblée nationale ont été réservés à des femmes pour chacune des 34 provinces du pays. L'Afghanistan est devenu partie à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et aux deux protocoles facultatifs de la Convention relative aux droits de l'enfant. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime aide l'Afghanistan à rédiger une loi nationale permettant d'appliquer les 12 instruments universels contre le terrorisme.

La formation de l'armée nationale afghane se poursuit avec succès avec l'aide des États-Unis et de la France. De même, la constitution de la police nationale afghane continue avec l'aide de l'Allemagne comme chef de file. L'armée et la police nationale afghanes ont participé de manière impressionnante aux dispositions de sécurité prises pour l'élection présidentielle. L'Italie aide l'Afghanistan à remettre sur pied son système judiciaire, et le Japon l'aide à mettre en œuvre le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

En dépit des réalisations mentionnées plus haut, l'Afghanistan, pays ravagé par la guerre, doit encore relever un grand nombre de défis. L'éradication de la culture de l'opium reste l'une des principales difficultés. Les liens entre les organisations criminelles, les terroristes et les trafiquants de drogue créent une situation qui exige une forte coopération régionale et internationale. En mai 2003, l'Afghanistan a adopté une stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants qui comporte des services accrus de répression des cultures de substitution se prêtant à fournir des moyens de subsistance, et un programme de développement pour les zones rurales. Le Royaume-Uni fournit une assistance importante dans ce domaine. Conformément au principe de la responsabilité commune, la communauté internationale doit aider l'Afghanistan à mettre en œuvre son plan d'action. La lutte contre la demande d'héroïne en Occident exige une action plus efficace.

La reconstruction et le développement de l'Afghanistan exigent un engagement à long terme. Nous sommes certains que la communauté internationale n'oubliera pas l'engagement qu'elle a pris d'aider l'Afghanistan. La reconstruction et le développement de notre pays sont essentiels pour assurer la paix et la coopération dans notre région et dans le monde.

Au cours des six dernières années, plus de la moitié des provinces afghanes ont connu une grave sécheresse. De ce fait, les rendements agricoles ont baissé pendant la récolte de 2004, et le prix des céréales a augmenté. Cette catastrophe naturelle n'a fait qu'aggraver les souffrances de notre peuple déjà affligé par la guerre. Nous lançons un appel urgent à la communauté internationale pour qu'elle fournisse au Gouvernement afghan l'assistance financière et humanitaire dont il a besoin.

Enfin, nous sommes extrêmement reconnaissants à la Mission allemande et à l'Ambassadeur Pleuger d'avoir œuvré à l'élaboration du projet de résolution sur l'Afghanistan dont l'Assemblée générale est actuellement saisie (A/59/L.44), et d'avoir mené les consultations avec d'autres délégations intéressées. Nous remercions également M. Ulrich Seidenberger et M. Axel Kuechle, de la Mission allemande, des efforts fructueux qu'ils ont déployés en la matière.

Nous apprécions au plus haut point d'avoir une longue liste de coauteurs pour ce projet de résolution, et nous engageons l'Assemblée à l'examiner dans un esprit positif.

M. Hamburger (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays candidats, la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie; les pays du Processus de stabilisation et d'association, candidats potentiels, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro, souscrivent à cette déclaration.

Avec le succès de la tenue des premières élections présidentielles au suffrage direct de son histoire, l'Afghanistan a accompli un nouveau pas important sur la voie de la démocratie. Le succès de ces élections est le résultat de facteurs multiples et du dur labeur de bon nombre d'individus et d'organisations. Au nom de l'Union européenne, je voudrais exprimer toute notre admiration au peuple afghan pour son ardeur et sa détermination à se rendre aux urnes. Je voudrais également féliciter à nouveau tous ceux qui ont participé à l'organisation et à la tenue de ces élections dans des conditions très difficiles, notamment l'Organe mixte d'administration des élections, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et les forces de sécurité nationales et internationales.

L'Union européenne attend à présent avec beaucoup d'intérêt les élections parlementaires et locales prévues pour le printemps prochain et elle se tient prête à aider le Gouvernement afghan et l'ONU à faire de ces élections un succès tout aussi grand.

Malgré ces progrès, de nombreuses difficultés subsistent. La situation en matière de sécurité s'est détériorée dans de nombreux secteurs au cours de l'année écoulée. De vastes menaces à la sécurité dues au trafic de stupéfiants, aux luttes entre factions rivales, au banditisme et au terrorisme non seulement entravent considérablement le processus de

reconstruction, mais continuent également d'avoir des répercussions négatives sur le processus de Bonn. Le Secrétaire général a souligné dans son dernier rapport que pour assurer le succès de la tenue des élections parlementaires, il faut réaliser des progrès dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, de la lutte contre les stupéfiants et de la réforme du secteur de la sécurité. L'Union européenne se félicite donc de la résolution 1563 (2004) adoptée récemment par le Conseil de sécurité, qui proroge le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

L'Union européenne est préoccupée par le fait que les stupéfiants deviennent une menace croissante à la sécurité nationale, au développement social et à l'efficacité du Gouvernement en Afghanistan. L'Afghanistan produit 87 % de l'opium dans le monde, dont une grande partie entre dans les pays de l'Union européenne. La culture de l'opium a augmenté de 64 % et la production de 17 % de 2003 à 2004. Les recettes du trafic de drogues financent une économie criminelle croissante, qui déstabilise l'Afghanistan. Nous exhortons la communauté internationale et le Gouvernement afghan à collaborer pour régler ce problème, qui touche pratiquement chaque aspect du développement et de la sécurité de l'Afghanistan. La stratégie nationale de contrôle des stupéfiants et le plan d'exécution afghan doivent être mis en œuvre avec énergie.

Si nous nous félicitons des progrès déjà réalisés en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, l'Union européenne est persuadée qu'il faut intensifier ce processus. Elle partage à cet égard l'avis du Secrétaire général, à savoir que la question des milices irrégulières doit être réglée.

Aux fins de garantir la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan à l'avenir, l'Union européenne rappelle l'importance de réaliser davantage de progrès sous l'impulsion des principales nations qui poussent à la réforme du secteur de la sécurité. Des mesures importantes ont été prises au cours de l'année dernière pour reconstituer l'armée et la police nationales afghanes et réformer le système judiciaire, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'Union européenne reste préoccupée par les rapports persistants de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Elle prend note du rapport de l'expert indépendant de

l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan dans lequel nombre de questions prioritaires nécessitant une action immédiate ont été cernées. Nous nous félicitons à cet égard de la volonté du Gouvernement afghan d'appliquer les dispositions de la nouvelle Constitution afghane relatives aux droits de l'homme et de faire rapport sur les traités relatifs aux droits de l'homme qu'il a ratifiés. L'Union européenne attache dans ce contexte une importance particulière à la protection et à la défense des droits des femmes et à un meilleur accès de ces dernières aux services de santé et d'éducation.

Le rétablissement de la sécurité et l'instauration d'une paix durable dans l'ensemble de l'Afghanistan sont impossibles sans la contribution des pays voisins. L'Union européenne souligne l'importance d'une coopération régionale et encourage le développement de relations de bon voisinage, sur la base de la Déclaration de Kaboul de 2002.

Durant ces dernières années, l'Union européenne a appuyé le processus de reconstruction de l'Afghanistan en lui fournissant une aide technique et financière importante. Elle a dispensé également une aide humanitaire quand besoin en est, en accordant une attention particulière aux plus démunis, comme les rapatriés et les personnes déplacées. L'Union européenne voudrait à cet égard souligner l'importance continue de la coordination de l'aide des donateurs pour faire le meilleur usage possible des ressources.

Je voudrais terminer en soulignant que l'Union européenne reste engagée à long terme en faveur de la reconstruction, du développement et de la stabilisation de l'Afghanistan. Le plan de travail de Berlin et sa mise en œuvre par toutes les parties restent la clef de voûte de notre engagement.

M. Kazykhanov (Kazakhstan) (*parle en anglais*): J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui devant l'Assemblée générale au nom de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de ses membres la République populaire de Chine, la République du Kazakhstan, la République kirghize, la Fédération de Russie, la République du Tadjikistan et la République d'Ouzbékistan.

Le processus de paix en Afghanistan s'est considérablement renforcé depuis la signature de l'Accord de Bonn en 2001. Le pays élimine progressivement les séquelles de la guerre civile en renforçant la nouvelle autorité exécutive, en réglant les

tâches liées à l'édification du pays et en redressant sa situation sociale et économique. Le territoire de cet État n'est plus un bastion du terrorisme international et ne représente plus une menace pour ses voisins. L'Afghanistan a retrouvé sa place en tant que membre à part entière de la communauté internationale.

Parallèlement, le règlement en Afghanistan reste confronté à de graves problèmes. La manière dont ces problèmes seront résolus déterminera en grande partie si les réformes deviennent irréversibles ou non. Les élections présidentielles nationales qui ont eu lieu le 9 octobre, les premières de l'histoire de ce pays, constituent un événement politique de portée majeure. Nous les considérons comme une étape importante vers la création de nouvelles institutions étatiques fondées sur des principes démocratiques. Nous espérons sincèrement, au nom du peuple afghan, que cette élection présidentielle facilitera la poursuite de la consolidation de la société afghane et l'établissement de principes démocratiques dans ce pays.

L'une des tâches les plus urgentes est d'assurer l'unité de l'Afghanistan sur la base du respect des intérêts de tous les groupes ethniques, ainsi que des normes juridiques de base et des libertés fondamentales. Nous espérons que la mise en œuvre de cette tâche sera facilitée par les élections législatives qui doivent se tenir en avril 2005, et la communauté internationale devrait fournir un appui complet pour leur organisation.

Malheureusement, la situation d'ensemble en Afghanistan reste caractérisée par des problèmes persistants en matière de sécurité, et les Taliban et autres éléments extrémistes menacent encore la stabilité du pays. Alors que les éléments extrémistes n'avaient aucune possibilité de se présenter ouvertement comme candidats lors de l'élection présidentielle, au cours des prochaines élections législatives ils déploieront certainement beaucoup d'efforts pour tenter de s'immiscer dans des structures de gouvernement. De telles tentatives doivent être bloquées avec fermeté. Nous avons la certitude que cela peut se faire sans nuire à l'ensemble du processus de réconciliation au sein de la société afghane.

La présence de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS) est essentielle pour faire en sorte que la sécurité prenne racine en Afghanistan. Il est évident que, pour stabiliser la situation sur l'ensemble du territoire de ce

pays, la FIAS devrait sensiblement renforcer sa présence, avant tout dans les régions du sud et du sud-est. Les pays participants membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération aident activement les forces internationales et forces de la coalition, entre autres en offrant leur infrastructure pour l'organisation des approvisionnements logistiques et le passage des contingents.

Nous attachons une grande importance au respect constant par les États signataires de la Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage. Tous les autres pays devraient en faciliter la mise en œuvre. Nous nous félicitons des efforts internationaux en vue de créer une armée nationale et des forces de police. Toutefois, une approche très prudente est de mise pour la réforme des forces armées et de l'ensemble du secteur de la sécurité en Afghanistan. Nous devons veiller à rechercher une représentation équilibrée des différents groupes ethniques au sein des structures de sécurité.

Il reste beaucoup à faire avant que le Gouvernement afghan ne soit en mesure de remédier à la situation liée à la production et au trafic de drogues illégales. Il y a donc un besoin urgent de mettre en place une série de mesures sociales, économiques et policières à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. L'un des éléments clefs de cette stratégie est la nécessité de renforcer les « ceintures de sécurité » anti-drogues existantes et d'en créer de nouvelles. Les États participants de l'Organisation de Shanghai pour la coopération apportent une contribution importante au règlement du problème de la drogue, en élaborant, entre autres, des mesures politiques, juridiques et opérationnelles au sein de l'organisation. Nous sommes prêts à coordonner notre action dans ce domaine important avec le Gouvernement afghan et les forces internationales et forces de la coalition dans le pays.

Il reste à effectuer un travail considérable de redressement et de reconstruction. Il est important de veiller à ce que les contributions annoncées aux conférences de donateurs soient versées en temps voulu, qu'elles parviennent au peuple afghan et qu'elles lui assurent réellement une meilleure qualité de vie. Les États participants de l'Organisation de Shanghai pour la coopération apportent eux aussi une assistance diversifiée au pays et sont aussi prêts à prendre part à de nouveaux projets internationaux pour rebâtir son économie, en tenant compte des intérêts de la partie afghane et sur la base de nos nombreuses

années d'expérience en matière de coopération avec l'Afghanistan. Une meilleure coopération économique régionale est vitale pour le redressement de l'Afghanistan; aussi appuyons-nous les mesures prises en ce sens.

L'Organisation des Nations Unies doit continuer de jouer un rôle central de coordination des efforts internationaux menés en Afghanistan. Nous appuyons le travail actif fourni par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, M. Jean Arnault. Considérant qu'après les élections législatives du printemps 2005, le calendrier du processus de paix de Bonn sera achevé, il semblerait judicieux de définir et arrêter les paramètres de la participation de la communauté internationale dans la phase suivante du processus d'après conflit en Afghanistan. Parallèlement, il faut tenir compte des accords signés à la Conférence de Berlin.

Nous pensons qu'il est utile de poursuivre nos travaux sur l'Afghanistan à la fois au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale. Loin de faire double emploi, les décisions de ces deux organes sont complémentaires. Nous appuyons le projet de résolution sur l'Afghanistan préparé par un large groupe de coauteurs et présenté par l'Allemagne. Nous espérons que son adoption par consensus aidera à faire avancer les efforts concertés de la communauté internationale en faveur du redressement de l'Afghanistan.

M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) : La première élection présidentielle de l'histoire de l'Afghanistan s'est déroulée avec succès. M. Karzai en est sorti vainqueur et a pris officiellement ses fonctions le 7 décembre. La Chine se félicite de cet acquis majeur dans la vie politique et le processus de paix afghans, et présente ses sincères félicitations au Président Karzai.

Au cours des trois dernières années, grâce aux efforts conjoints de l'Autorité intérimaire afghane et du Gouvernement de transition, ainsi que du peuple tout entier, l'Afghanistan a réalisé des progrès importants en vue des objectifs de réconciliation nationale et de reconstruction nationale, illustrant la forte volonté du peuple afghan d'être le véritable maître de son destin et sa ferme détermination d'œuvrer pour la stabilité et la paix à long terme du pays. C'est une évolution encourageante.

À l'heure actuelle, l'Afghanistan est sur le point de terminer le processus politique instauré par l'Accord de Bonn et, cependant, comme le dit un proverbe chinois, les 90 premiers kilomètres ne marquent que la moitié d'un voyage de 100 kilomètres. Nous espérons que les dates des élections parlementaires et locales pourront être fixées aussi rapidement que possible pour que puissent dûment commencer les travaux d'organisation, de manière à garantir le succès des élections.

De nombreuses tâches attendent encore M. Karzai. Sur le plan politique, il doit unir les différentes communautés et factions ethniques et former dans les plus brefs délais un Gouvernement hautement efficace, intègre, professionnel et largement représentatif, de sorte que les élections parlementaires et locales puissent se tenir dans les délais.

Sur le plan économique, il doit continuer de panser les plaies de la guerre, de jeter les fondements solides du développement durable, de renforcer l'autosuffisance et d'améliorer les conditions de vie de son peuple.

Dans le domaine de la sécurité, il doit renforcer l'autorité du Gouvernement central, éliminer les forces terroristes subsistantes, neutraliser les luttes intestines entre factions et accélérer le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion.

En outre, la guerre contre les stupéfiants en Afghanistan est encore loin d'être gagnée. Il faut s'attaquer aux racines du problème et mettre en œuvre le programme décennal de lutte contre les stupéfiants, en vue de réaliser l'objectif d'éliminer les drogues illicites dans le pays d'ici à 2012.

Le chemin à parcourir est peut-être chaotique, mais nous espérons et sommes convaincus que sous la direction du Président Karzai et grâce aux efforts de l'ensemble de son peuple, ainsi qu'avec l'aide de la communauté internationale, l'Afghanistan, ce bel et antique pays de montagnes, émergera bientôt des ruines de la guerre et se lancera sur la voie de la stabilité et du développement rationnel, et contribuera à la paix et à la prospérité dans la région.

Chaque pas en avant que fait l'Afghanistan est une cristallisation de l'engagement solennel et de l'appui ferme de la communauté internationale. Nous apprécions les efforts constructifs que déploie l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de

la paix et la reconstruction en Afghanistan et nous pensons que l'ONU doit continuer d'assumer un rôle de chef de file sur la question de l'Afghanistan. Nous pensons également que la communauté internationale ne doit pas détourner son attention de la paix et de la reconstruction en Afghanistan, et fournir toute l'aide nécessaire et déployer des efforts concertés pour y faire progresser la paix et la reconstruction. La Chine appuie l'adoption d'un projet de résolution présenté par la Mission permanente de l'Allemagne sur cette question.

En tant que voisine de l'Afghanistan, la Chine a suivi de près l'évolution de la situation dans ce pays. Nous avons toujours respecté la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et avons toujours appuyé son processus politique et de paix. Nous avons activement participé à sa reconstruction économique après la guerre et avons honoré notre engagement de verser une aide de 150 millions de dollars. À ce stade, la Chine consacre la plus grosse partie de son aide à la restauration de l'Hôpital de la République et au projet d'irrigation de Parwan. Avec les autres voisins de l'Afghanistan, la Chine et le Gouvernement afghan ont signé la Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage, visant à promouvoir le bon voisinage, l'amitié et la coopération; la Déclaration encourageant une coopération plus étroite en matière de commerce, de transit et d'investissement; et la Déclaration sur la lutte contre les stupéfiants dans le cadre de la Déclaration de Kaboul; et nous prendrons des mesures efficaces en vue de leur application. La Chine est prête à apporter une plus grande contribution à la paix et au développement en Afghanistan.

M. Alimov (Tadjikistan) (*parle en russe*) : Le monde entier a vu comment le peuple courageux d'Afghanistan a, en très peu de temps, réalisé une percée historique vers l'avenir, avec l'appui de l'ONU et de l'ensemble de la communauté internationale.

Le 9 octobre 2004 a marqué la date, dans l'histoire de l'État afghan, des premières élections présidentielles; cet événement sera inscrit dans les annales du peuple afghan comme le début d'une nouvelle vie sur la terre d'Afghanistan tourmentée depuis si longtemps.

Des millions d'électeurs afghans qui, malgré le risque d'attaques, se sont rendus dans les bureaux de vote ce jour-là ont dit haut et fort « oui » au processus de Bonn et aux nouvelles autorités dans lesquelles ils

placent leurs espoirs d'une société afghane consolidée, où il n'y aurait plus de difficultés sociales et économiques. Le fait qu'en exprimant librement leur volonté, les hommes et les femmes d'Afghanistan ont opposé un « non » catégorique à la guerre civile et au terrorisme international est tout aussi important.

Le Tadjikistan a noté avec satisfaction les succès obtenus en Afghanistan, pays voisin et fraternel. Nous espérons et nous sommes certains que c'est sur ces gains que reposeront la paix et la stabilité durables, la véritable réconciliation nationale et les changements attendus depuis si longtemps, où les citoyens afghans espèrent voir le fondement d'un avenir à vivre dans la dignité. Les élections parlementaires prévues en avril 2005 sont un pas dans ce sens. Nous espérons que la communauté internationale, en s'acquittant des obligations qu'elle a contractées, fournira l'assistance nécessaire à la tenue de ces élections.

Nous avons tous été témoins des difficultés et des dangers rencontrés sur le chemin qui a mené l'Afghanistan là où il se trouve aujourd'hui, et les succès remportés n'en sont que plus méritoires. Il est de la plus haute importance de les renforcer et de s'en inspirer, ce qui, dans la situation actuelle de l'Afghanistan, ne sera pas possible sans l'aide internationale.

La participation de la communauté internationale demeure un facteur de grande importance pour le maintien de la paix et le bon déroulement du processus de Bonn. De nombreux problèmes subsistent dans ce pays, notamment s'agissant d'assurer la sécurité et l'état de droit. Les opposants de la politique du Président Hamid Karzaï continuent de tramer des plans pour saper le processus de paix afghan et pour que le pays replonge dans l'ère du chaos politique et de l'anarchie. Il serait très décevant que tel soit le cours des événements, non seulement pour les millions de citoyens afghans, qui ont enfin goûté à la liberté et qui vivent dans l'espoir d'un rapide redressement économique et de la mise en place d'une structure politique pour le pays, mais également pour l'ensemble de la communauté internationale.

Dans ce contexte, ce qui importe beaucoup, c'est d'élargir la couverture géographique des régions où est présente la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Tant que les nouvelles forces de sécurité afghanes n'auront pas été formées, la FIAS jouera un rôle important, voire fondamental. Dans une

large mesure, à notre avis, c'est de la présence de la FIAS que dépend la réussite du processus de paix en Afghanistan.

La production croissante de stupéfiants est également un obstacle important non seulement au succès du processus de Bonn, mais également à l'avenir de l'État afghan lui-même.

Dans ces conditions, nous devons, afin de contrer le danger que représentent les drogues – un problème qui a été abordé par le Président Emomali Rakhmonov –, prendre des mesures supplémentaires sur le plan d'une coopération efficace. Il est clair qu'afin de démanteler l'« économie de la drogue » afghane, les pays par lesquels transitent les produits opiacés d'origine afghane, ainsi que ceux dans lesquels l'héroïne est en train de devenir un sérieux problème, doivent redoubler d'efforts. Le Tadjikistan, en tant qu'État de transit, va intensifier sa participation active aux efforts de coopération bilatéraux et multilatéraux dans ce domaine d'une importance vitale pour nous tous.

La société afghane fait face aujourd'hui à de nouveaux défis, et les problèmes à venir ne sont pas moins complexes que ceux liés à la construction de l'État et au redressement de l'économie. Il est clair que le processus de construction d'un nouveau pays et d'un nouvel État démocratique est extrêmement complexe.

Le peuple tadjik a, dans un passé récent, résolu ces problèmes avec succès. Le Tadjikistan pense qu'avec son Président plébiscité et qui bénéficie actuellement d'un large mandat, le courageux peuple afghan sera en mesure de résoudre avec succès ces difficiles problèmes. Il est impératif d'accorder un fort soutien international afin de réaliser des progrès dans tous les domaines de la nouvelle société afghane.

L'ONU doit continuer de jouer un rôle central dans la coordination des efforts internationaux en Afghanistan par le biais de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Nous sommes profondément reconnaissants à la Mission et au Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan pour leur travail désintéressé.

M. Radzi (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Secrétaire général, son Représentant spécial, M. Jean Arnaud, les institutions compétentes de l'ONU, et tous les hommes et les femmes de la Mission d'assistance des Nations

Unies en Afghanistan (MANUA) pour leurs remarquables efforts et l'inestimable travail qu'ils accomplissent en ce qui concerne l'Afghanistan, en dépit des conditions difficiles et dangereuses qui y règnent.

Nous sommes heureux de noter que, depuis la signature de l'Accord de Bonn il y a trois ans, l'Afghanistan a enregistré des progrès impressionnants dans le renforcement de la paix, le redressement et la reconstruction. Ces réalisations ont été rendues possibles, entre autres facteurs, par l'amélioration des conditions de sécurité dans le pays. Nous pensons qu'avec le gouvernement actuellement en fonction, de nombreuses mesures essentielles à l'amélioration de la stabilité et à l'établissement de la confiance pourront être efficacement poursuivies et appliquées. Ces mesures non seulement sont vitales pour la paix et la stabilité de l'Afghanistan, mais aussi auront un impact positif sur la paix et la stabilité dans la région.

Toutefois, comme n'importe quel autre pays émergent de décennies de conflit interne, l'Afghanistan a besoin du soutien continu de la communauté internationale. Il faut continuer de soutenir et renforcer les avancées encourageantes dans le domaine de la sécurité et dans d'autres domaines essentiels, y compris et en particulier dans le domaine du développement économique et social du pays. À cet égard, la Malaisie attend avec intérêt de coopérer étroitement avec le Gouvernement afghan dans le cadre de nos relations bilatérales et elle est prête à étudier de nouveaux moyens de continuer d'améliorer nos relations.

Ma délégation se joint aux autres pour féliciter le Président Hâmid Karzaï de son entrée en fonction en tant que premier Président afghan, élu démocratiquement le 7 décembre 2004. Nous souhaitons au Président Karzaï et au peuple afghan plein succès dans leurs tâches de stabilisation et de reconstruction, notamment les préparatifs des prochaines élections parlementaires. L'entrée en fonction a reflété le succès de l'élection présidentielle et, de manière plus importante, la volonté du peuple de réaliser la paix et le développement.

L'élection présidentielle et la Constitution récemment adoptée sont deux jalons cruciaux prévus par l'Accord de Bonn et qui sont nécessaires au processus de construction d'un État fort et démocratique en Afghanistan. Ma délégation pense que

l'élection n'aurait pas été possible sans les efforts concertés et les excellents préparatifs entrepris par l'Organe mixte d'administration des élections et la MANUA. Ma délégation reconnaît les difficultés à multiples aspects auxquelles l'Organe mixte d'administration des élections a fait face. Nous le félicitons de ses efforts, de son dévouement pour traiter les problèmes existants et de son engagement de maintenir la transparence du processus électoral, menant ainsi celui-ci au succès. Nous sommes encouragés par l'impressionnante participation, l'enthousiasme et le soutien du peuple afghan dans le contexte du processus électoral et des conditions paisibles et ordonnées dans lesquelles l'élection s'est déroulée.

Il convient de reconnaître que, bien que certains progrès aient été réalisés en Afghanistan, de nombreux défis qui pourraient opposer de sérieux obstacles au plein rétablissement du pays restent à relever. À cet égard, ma délégation invite instamment le Gouvernement afghan, avec l'aide de la communauté internationale, à continuer de faire face aux défis qui se posent encore dans les domaines suivants : la sécurité; les préparatifs en temps voulu des élections parlementaires en avril 2005; la reconstruction des institutions; la lutte contre les stupéfiants; et le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des milices afghanes.

La Malaisie invite instamment la communauté internationale à apporter son soutien continu au Gouvernement et au peuple afghans au moment où ils reconstruisent leur pays, renforcent les fondements de la démocratie constitutionnelle et assument la place qui leur revient au sein de la communauté des nations. Nous sommes encouragés par les assurances que donne le Secrétaire général d'un engagement continu d'aider le nouveau gouvernement de Kaboul au moment où ce dernier continue de s'acquitter des tâches vitales requises pour se conformer à l'esprit et à la lettre de l'Accord de Bonn. Nous appuyons sans réserve le Secrétaire général. La Malaisie se tient prête à coopérer avec lui et continuera d'apporter, dans les limites de ses modestes capacités, aide technique et formation aux Afghans au titre du programme malaisien de coopération technique.

La Malaisie note avec préoccupation l'observation qui figure dans le rapport concernant le défi majeur que représentent encore la culture et le trafic de stupéfiants, non seulement pour l'Afghanistan

mais également pour les pays voisins et l'ensemble du monde. À cet égard, nous pensons que la communauté internationale peut jouer un rôle important s'agissant de former un partenariat solide avec l'Afghanistan, de soutenir le Gouvernement afghan dans ses efforts d'interdiction pour faire baisser de manière significative le commerce de stupéfiants dans un futur proche en vue de l'éradiquer totalement à long terme, et s'agissant aussi de soutenir l'économie locale en lui offrant des perspectives productrices de revenu et en mettant en place des infrastructures à grande échelle et des projets industriels de nature à offrir des possibilités de revenu non agricole.

En ce qui concerne le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, ma délégation se félicite du rôle important joué par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Japon. Nous notons que le processus d'élection présidentielle lui-même a eu des effets positifs sur les efforts de désarmement. Toutefois, nous sommes d'avis qu'il serait pertinent d'aborder les préoccupations sécuritaires avant les élections parlementaires, qui doivent se tenir en avril 2005. Nous appelons le Gouvernement afghan à intensifier ses efforts pour désarmer, démobiliser et réinsérer les seigneurs de la guerre et leurs fidèles. Un échec dans ce domaine important ferait courir le risque de réduire à néant la paix fragile réalisée à ce point. Ma délégation, se recommandant de la qualité de Président du Mouvement des pays non alignés qui est celle de la Malaisie, souhaite réaffirmer l'engagement sans faille de la Malaisie et des autres membres du Mouvement des pays non alignés envers l'Afghanistan, comme le reflète le document final de la treizième réunion au sommet du Mouvement des pays non alignés tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) en février 2003 et de la quatorzième conférence ministérielle du Mouvement des pays non alignés tenue à Durban (Afrique du Sud) en août 2004. À cet égard, le Mouvement des pays non alignés a fait part de sa détermination de contribuer aux efforts de promotion de la reconstruction et du redressement de l'Afghanistan au cours de son processus d'édification de la nation.

L'Afghanistan est sur la voie du redressement, après la dévastation causée par plus de deux décennies de guerre. En dépit des difficultés, le pays a été en mesure d'accomplir des progrès relativement impressionnants au cours des trois dernières années. Néanmoins, nous devons reconnaître que les efforts en

cours continueront d'être difficiles et semés d'obstacles. Cependant, nous avons la certitude qu'un Afghanistan stable, démocratique et prospère sera créé grâce à l'effort soutenu et conjugué de l'Organisation des Nations Unies, de la communauté internationale, du peuple afghan et de ses voisins.

Dans cet esprit, ma délégation se félicite de se joindre aux autres délégations en tant que co-auteur du projet de résolution sur cette importante question, présenté par le Représentant permanent de l'Allemagne que nous remercions profondément.

M. Kitaoka (Japon) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de commencer par féliciter le Président Karzaï de son élection et de l'intronisation de son gouvernement, hier. L'inscription sur les listes électorales de plus de 10 millions d'Afghans, pour l'élection présidentielle qui s'est tenue en octobre dernier, était une réussite impressionnante et au moins 80 % des inscrits ont effectivement voté. Ces résultats sont une preuve manifeste de la forte détermination de tous les citoyens afghans de construire un État véritablement démocratique. Le Japon a contribué à la réussite des élections présidentielles en offrant une aide financière de 17 millions de dollars et en envoyant des équipes japonaises de surveillance des élections en Afghanistan, au Pakistan et en Iran.

Cela dit, les obstacles qui subsistent sont toujours énormes dans la période qui précédera les élections parlementaires prévues au printemps prochain, objectif final du processus de Bonn. Je souhaiterais aborder quatre points à cet égard.

Premièrement, les préparatifs des élections parlementaires sont toujours au stade préliminaire. Le processus doit être accéléré. De manière à maintenir et à renforcer l'élan créé par la réussite de l'élection présidentielle, il est important que les élections parlementaires se déroulent aux dates prévues, en avril et en mai de l'année prochaine; et, pour réaliser cet objectif, un accroissement de l'aide de la communauté internationale sera nécessaire.

Deuxièmement, en ce qui concerne les questions de sécurité, je dois noter qu'il est remarquable qu'il n'y ait pas eu de troubles majeurs au cours de l'élection présidentielle. Nous sommes très sensibles à la contribution de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et, en particulier, au rôle joué par les forces de sécurité afghanes elles-mêmes. Nous sommes également fiers de dire que les navires des forces

d'autodéfense japonaises participent toujours à des activités dans l'océan Indien pour appuyer les mesures d'interdiction maritime de l'opération Liberté immuable des pays de la coalition qui luttent contre le terrorisme en Afghanistan. Néanmoins, les attaques répétées qui se produisent à travers le pays nous rappellent que la situation en matière de sécurité est toujours extrêmement précaire et a besoin d'être considérablement améliorée. Nous pensons que les progrès réalisés à ce jour dans le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), dont le Japon a pris la tête en fournissant de l'aide, avec l'Organisation des Nations Unies, ont eux aussi contribué considérablement à instaurer un environnement propice à l'organisation d'une élection juste. Cependant, la réussite du programme de DDR seule ne sera pas suffisante pour améliorer la situation en matière de sécurité. Des progrès d'ensemble dans la réforme du secteur de la sécurité, y compris la poursuite du travail de formation de l'armée nationale et de la force de police, sont nécessaires. Nous poursuivrons donc nos efforts en coordination avec nos partenaires afghans et internationaux.

Troisièmement, nous sommes sérieusement préoccupés par le problème de la production et du trafic de stupéfiants. Alors que l'effort international et national se poursuit, une énorme récolte d'opium et le trafic de cette drogue jettent une ombre sur le processus de paix. Le trafic illicite de stupéfiants génère des revenus illégaux qui entravent les efforts de reconstruction du pays. Des mesures efficaces de lutte contre les stupéfiants sont d'une importance critique afin de promouvoir en Afghanistan une unification et une édification effectives de la nation.

Pour mon quatrième et dernier point, permettez-moi de dire que, bien que nous nous félicitions des réussites obtenues dans les différents secteurs en Afghanistan, si nous souhaitons consolider la paix et la rendre durable, il est impératif qu'un volume accru d'aide au développement au niveau des communautés soit mis à disposition, en particulier dans les provinces. L'Initiative Ogata, plan d'ensemble de développement régional actuellement mis en œuvre, constitue un exemple de ces efforts. De plus, nous reconnaissons que la remise en état de l'infrastructure est essentielle pour appuyer les efforts afghans de reconstruction du pays. En octobre, nous avons terminé le projet de remise en état de la route Kaboul-Kandahar et nous venons juste de lancer le projet de remise en état de la

route Kandahar-Herat. L'aide que nous avons versée à l'Afghanistan depuis septembre 2001 s'élève à plus de 800 millions de dollars au total. Nous demeurons fermement engagés à poursuivre notre aide en Afghanistan.

L'expérience en Afghanistan est un test pour l'Organisation des Nations Unies et pour la communauté internationale, qui permettra de déterminer comment fournir de l'aide et encourager l'initiative d'un peuple de reconstruire un État en faillite. Le processus de Bonn approche de sa dernière étape, mais la coopération entre l'Afghanistan et la communauté internationale ne doit pas se terminer avec l'achèvement du processus de Bonn. Nous appelons tous les États Membres à renouveler et à renforcer leur solidarité et leur coopération avec le peuple afghan, qui a besoin de notre appui maintenant plus que jamais.

M. Hannesson (Islande) (*parle en anglais*) : D'emblée, je souhaiterais remercier le Secrétaire général de son dernier rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales, et sur l'assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre.

Des progrès importants ont, de toute évidence, été faits au cours des trois années qui se sont écoulées depuis la signature de l'Accord de Bonn. En ce qui concerne les faits nouveaux intervenus dans le domaine politique, l'adoption de la nouvelle Constitution par la Grande Assemblée constitutionnelle afghane (Loya Jirga) le 4 janvier 2004 et la tenue de l'élection présidentielle le 9 octobre 2004 constituent deux étapes importantes.

Comme l'ont fait les orateurs précédents, nous saisissons cette occasion pour réitérer nos sincères félicitations au Président Hamid Karzaï pour sa victoire à la première élection présidentielle directe tenue en Afghanistan. Nous félicitons le peuple afghan pour la détermination dont il a fait preuve d'instaurer et garantir la démocratie dans son pays. Nous rendons également hommage à toutes les parties concernées pour le rôle qu'elles ont joué s'agissant d'organiser les élections et d'en garantir le bon déroulement.

La forte participation des femmes, qui ont représenté 40 % des électeurs, est remarquable surtout

compte tenu de leur exclusion systématique sous le régime des Taliban.

Contrairement à ce qui avait été craint, les missions d'observation internationales, telles que l'équipe d'appui aux élections de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ont conclu que le processus électoral avait été mené de façon pacifique et ordonnée. Bien que des défaillances aient été décelées, elles ont été considérées comme étant d'ordre organisationnel plutôt que dues à la malhonnêteté. Ces défaillances peuvent être corrigées en appliquant les enseignements tirés lors des préparatifs des élections futures, en particulier les élections parlementaires et locales prévues pour le printemps 2005.

Le Secrétaire général fait clairement savoir dans son rapport qu'il reste des difficultés considérables à surmonter. Les attaques perpétrées ces derniers mois et l'enlèvement de membres du personnel électoral international illustrent la terrible situation en matière de sécurité qui persiste en Afghanistan. Cela, par ricochet, a un impact négatif sur les efforts de reconstruction. Mon gouvernement déplore une fois encore toutes les attaques perpétrées contre les civils et le personnel de l'ONU et des organisations non gouvernementales, sous quelque forme que ce soit.

L'Opium Survey 2004 publié en novembre par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dresse un tableau alarmant de ce que le Secrétaire général considère dans son rapport comme une menace croissante pour la sécurité nationale, la stabilité sociale et l'efficacité du Gouvernement. La culture de l'opium en Afghanistan a augmenté de 64 % de 2003 à 2004, établissant un double record en tant que production d'opium la plus importante dans l'histoire du pays et la première du monde. L'Afghanistan produit près de 90 % de l'opium du monde. Nous continuons à souligner la nécessité de tenir compte de tous les aspects du commerce illicite – à savoir la capacité de production, les itinéraires commerciaux et les consommateurs. Il s'agit à l'évidence d'une tâche concertée de la communauté internationale.

Enfin, l'Islande qui, avec l'Afghanistan et la Suède, a adhéré à l'Organisation des Nations Unies le 19 novembre 1946 en tant que premier État non fondateur devenu Membre de l'ONU, est heureuse de figurer parmi les auteurs habituels du projet de résolution sur l'Afghanistan, élaboré par la délégation allemande, et profondément déterminée à apporter sa

contribution à l'établissement de la sécurité en Afghanistan.

Le 1^{er} juin 2004, le contingent islandais de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a assumé un rôle de premier plan dans la gestion de l'aéroport international de Kaboul, où il assure le commandement de l'aéroport et fournit d'autres membres essentiels du personnel, dont des agents des opérations aériennes, des pompiers et autres experts techniques. Ces cinq derniers mois, des progrès considérables ont été enregistrés. L'infrastructure de l'aéroport a été modernisée et des réformes ont été introduites dans ses fonctions opérationnelles. Ces installations sont l'un des éléments clefs du succès global de la FIAS et des efforts de reconstruction déployés dans le pays. Le 1^{er} février 2005, la gestion de l'aéroport sera transférée à la Turquie, et l'Islande souhaite à la Turquie plein succès dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités. Les Islandais poursuivront leur activité à l'aéroport jusqu'à la mi-2005.

S'agissant de la participation future de l'Islande aux efforts de reconstruction en cours en Afghanistan, mon gouvernement envisage actuellement de fournir du personnel aux équipes de reconstruction de province dans le nord du pays.

M. Danesh-Yazdi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Je voudrais exprimer notre gratitude au Secrétaire général pour son rapport riche d'informations et clair à l'Assemblée générale sur les différents aspects de la situation en Afghanistan ces 12 derniers mois. Son dévouement et les efforts qu'il a consacrés à améliorer la situation en Afghanistan, ainsi que ceux des Représentants spéciaux actuel et ancien, respectivement M. Arnault et l'Ambassadeur Brahimi, méritent notre profonde reconnaissance et notre appui. Nous sommes certains que cet extraordinaire dévouement aidera le Gouvernement et le peuple afghans, qui luttent pour une paix durable et pour un retour à la normale et à la sécurité dans leur pays.

L'année 2004 a marqué une nouvelle ère dans l'histoire de l'Afghanistan. Dans le courant de l'année, le pays a été le théâtre de deux faits majeurs et sans précédent – l'approbation de la nouvelle Constitution par la Loya Jirga constitutionnelle en janvier 2004 et la tenue de l'élection présidentielle en octobre de la même année. Ces deux faits historiques ont non seulement modelé le paysage politique du pays, mais

aussi réprimé le scepticisme qui s'est manifesté et la tentation d'ébranler la volonté de la nation afghane de créer une société libre et démocratique.

Nous sommes donc heureux du premier résultat de ce processus politique, que marque l'élection du Président Karzaï en tant que premier chef d'État démocratiquement élu en Afghanistan. Nous félicitons chaleureusement le Président Karzaï de son élection et lui souhaitons plein succès à la tête du pays durant cette importante période. En outre, nous espérons sincèrement que cette évolution positive et décisive aboutira à la tenue, dans les délais voulus, des élections parlementaires et locales régulières et libres, ainsi qu'à la constitution d'un gouvernement à large assise, représentatif et multiethnique. S'acquitter de cette mission colossale sera indéniablement difficile et contraignant. Ainsi la communauté internationale devrait-elle n'épargner aucun effort pour aider le Gouvernement afghan à éviter les écueils actuels afin d'atteindre cet objectif.

Le récent rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (A/59/581) fait état des progrès enregistrés et des réformes prévues dans les domaines économique et social, en particulier en matière d'administration publique, de gestion budgétaire et concernant le système éducatif national. Le Gouvernement afghan a également pris des mesures importantes pour mettre en œuvre les projets portant sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion; la constitution de la nouvelle armée et d'une force de police nationales afghanes; et la création d'un système de justice juste et efficace. Ces projets permettraient de résoudre les problèmes importants que rencontre le pays depuis longtemps.

Malgré ces efforts louables, il reste encore beaucoup à faire et de nombreuses difficultés persistent. Les menaces terroristes et extrémistes, dues principalement à ce qui reste des Taliban et d'Al-Qaida – trafic de drogues, activités criminelles et violence entre milices rivales –, ne sont que les principaux défis à la stabilité du pays. Il est indéniable que le renforcement de l'armée et de la police nationales afghanes et l'élargissement de l'autorité du gouvernement central à tout le pays sont des mesures essentielles qui doivent être poursuivies pour assurer la sécurité dans l'ensemble de l'Afghanistan.

L'augmentation incessante de la culture, de la production et du trafic de drogues en Afghanistan est

un problème alarmant qui, malgré les efforts sincères déployés par le Gouvernement afghan, compromet la sécurité du pays ainsi que son développement politique, économique et social et sa stabilité régionale. Il est indubitable que l'insécurité et le trafic de drogues en Afghanistan se renforcent mutuellement et contribuent au terrorisme et à d'autres formes de criminalité transnationale.

Dans le monde entier, la frontière entre la criminalité organisée internationale et le terrorisme mondial s'estompe, et les liens entre eux se sont resserrés au cours de la décennie écoulée, obligeant ainsi impérativement la communauté internationale à reformuler sa stratégie pour déjouer ces menaces.

Tandis que ce qui reste des Taliban et d'Al-Qaïda sont parmi les principaux bénéficiaires de l'argent de la drogue, il est absolument indispensable que la communauté internationale aide le Gouvernement afghan à mettre en œuvre sa stratégie nationale de lutte contre les drogues, notamment en renforçant les institutions, en éliminant la culture illicite du pavot, en réduisant sa demande, en procédant à des substitutions de culture, en imposant plus résolument le respect de la loi et en encourageant d'autres moyens de subsistance.

Puisque la lutte contre le trafic de la drogue est plus efficace et moins coûteuse le long des frontières afghanes, la communauté internationale doit appuyer les efforts déployés par les États voisins de l'Afghanistan et ceux qui se trouvent le long des routes du trafic en vue de juguler le flux de drogues illicites. Chacun sait que la République islamique d'Iran, pour sa part, a livré une guerre coûteuse contre des trafiquants de drogues lourdement armés durant les deux dernières décennies et se tient prête à poursuivre cette lutte peu souhaitable tant que cette calamité persistera et affectera notre société et notre sécurité. Le coût de cette guerre n'est pas exclusivement économique. Au cours des 25 dernières années, nous avons perdu plus de 3 300 membres des forces de l'ordre dans la guerre contre les trafiquants de drogues. L'année dernière, 48 policiers ont été tués au cours de plus de 2 300 échanges de coups de feu avec des trafiquants de drogues.

En raison de sa politique déterminée, l'Iran se trouve en première ligne de la lutte mondiale contre la drogue. Nous ne pouvons cependant dissimuler l'amère réalité : malgré notre campagne coûteuse contre cette menace, le trafic de drogues n'a cessé d'augmenter au

cours de l'année écoulée, en raison de l'accroissement de la culture et de la production de drogues en Afghanistan. Pour que l'Iran puisse continuer de livrer son âpre bataille contre le trafic de drogues, un soutien international, et notamment la coopération des pays voisins, sont indispensables.

La culture et la production de drogues sont devenues des sources principales de revenu pour nombre d'agriculteurs et de producteurs, réduisant ainsi les incitations à chercher d'autres sources de revenu licites. Cela est particulièrement vrai dans le cas de l'Afghanistan, où l'insécurité et l'effondrement de l'infrastructure économique ont contribué à un chômage répandu, à la pauvreté et à l'absence d'activités économiques dans le pays. Ainsi, le processus de reconstruction afghan est une priorité qui doit être menée à terme effectivement dans tous les domaines.

La communauté internationale, sous l'égide de l'ONU, doit aussi redoubler d'efforts en vue de fournir une aide internationale au développement et à la reconstruction de l'Afghanistan. Pour sa part, l'Iran joue un rôle actif : il est présent dans le processus de reconstruction de l'Afghanistan et s'emploie à honorer la promesse qu'il a faite à la Conférence internationale de Tokyo sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan. À cet égard, la République islamique d'Iran participe à diverses activités d'infrastructure en Afghanistan, notamment à des projets d'équipement électrique, à la construction de routes, à la formation de la main-d'œuvre et à des services humanitaires.

En général, la contribution de l'Iran à la reconstruction de l'Afghanistan s'est chiffrée, jusqu'à présent, à près de 150 millions de dollars des États-Unis au cours des trois dernières années. En même temps, nous participons actuellement à plus de 40 projets tant en Iran qu'en Afghanistan, aux fins d'encourager les échanges commerciaux de ce pays sans littoral. Il convient de mentionner que le Pont Milak, construit par l'Iran d'après ses propres plans sur la frontière entre les deux pays, a été inauguré le 20 novembre dernier. Le pont, également connu sous le nom de Pont de la soie, joue un rôle clef dans le développement et la facilitation des échanges avec l'Afghanistan.

Un certain nombre de projets plus modestes, notamment en matière de fourniture d'électricité, ont également été inaugurés pour aider 4 000 familles

afghanes vivant à proximité de la frontière entre l'Iran et l'Afghanistan. L'Iran offre également toute sa coopération aux organes pertinents de l'ONU et autres organisations internationales, ainsi qu'au Gouvernement afghan, en vue d'assurer la participation des réfugiés afghans en Iran à l'élection présidentielle du 9 octobre. Les réfugiés afghans en Iran ont été en mesure de voter dans un millier environ de bureaux de vote situés dans 250 locaux répartis entre les sept grandes villes de notre pays.

S'agissant du retour volontaire des réfugiés de la République islamique d'Iran en Afghanistan, nous sommes pleinement attachés à l'application de l'accord trilatéral signé avec le Gouvernement afghan et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Dans le même temps, il est impératif que le Gouvernement afghan et la communauté internationale adoptent une démarche plus systématique s'agissant de créer une base stable pour le retour des réfugiés.

Je ne saurais terminer ma déclaration sans affirmer notre détermination de continuer à aider le Gouvernement et le peuple afghans à surmonter les énormes défis auxquels ils continuent d'être confrontés. La communauté internationale doit également encourager une coopération plus étroite et plus élargie sous les auspices de cette organisation mondiale, aux fins de consolider la paix, la sécurité et la stabilité en Afghanistan.

Au vu de notre position de principe, nous nous joignons aux coauteurs du projet de résolution A/59/L.44, et nous exprimons notre reconnaissance à la délégation allemande pour l'excellent travail qu'elle a accompli dans la préparation et la mise au point du projet de résolution.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Cette semaine marque le troisième anniversaire de l'Accord historique de Bonn, qui a constitué un tournant historique dans la transition de l'Afghanistan de la guerre à la paix.

Le Pakistan œuvre en étroite relation avec la communauté internationale à la mise en œuvre du processus de Bonn. L'année dernière, deux étapes importantes de ce processus ont été franchies, avec la conclusion réussie du processus constitutionnel et la tenue des élections présidentielles en Afghanistan. La prise de fonctions officielle du Président Hamid Karzaï, cette semaine, a été le point culminant du processus de Bonn. Le Président Musharraf s'est rendu

à Kaboul le mois dernier pour présenter personnellement ses félicitations au Président Karzaï.

Si le processus de Bonn est bien engagé, l'insécurité reste le principal obstacle à la paix et à la prospérité en Afghanistan. Nous remercions le Secrétaire général de son rapport riche d'informations. Il identifie les principales menaces à la sécurité suivantes : les attentats imputables aux extrémistes et aux terroristes; la violence entre factions au sein des milices; et la violence et autres dangers à la sécurité humaine émanant d'éléments criminels, en particulier des trafiquants de drogues.

À notre avis, le danger le plus grand provient de l'association des seigneurs de guerre et des milices appartenant à des factions avec les trafiquants de drogues. Des mesures vigoureuses et résolues s'imposent pour conjurer ces périls, tels que le désarmement total, la démobilisation et la réinsertion (DDR) de toutes les milices et la démilitarisation de Kaboul. Le processus de Bonn restera incomplet tant que cela n'aura pas été fait. Cela exige d'assurer une présence substantielle de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et d'accélérer la création d'une armée, d'une police et de services de sécurité et de renseignements qui soient professionnels et représentent toutes les ethnies. Il est impératif que l'autorité de l'État s'étende sur l'ensemble du pays. Une politique de réconciliation nationale, visant à incorporer tous les Afghans désireux de participer à la reconstruction du pays, contribuera également au processus d'intégration nationale.

Le Pakistan reconnaît la gravité du danger que la résurgence des forces extrémistes, y compris les derniers éléments des Taliban et d'Al-Qaida, fait peser sur la sécurité de l'Afghanistan. Nous travaillons en étroite coopération avec les États-Unis et les autorités afghanes pour renforcer la sécurité le long de la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan par le biais de la Commission trilatérale. Le Pakistan a déployé quelque 75 000 soldats le long des 2 500 kilomètres de cette frontière, le long d'un terrain difficile. De vastes opérations de contre-terrorisme ont été entreprises. Nous avons capturé plus de 600 terroristes d'Al-Qaida et des Taliban. Malheureusement, le Pakistan a perdu plus de 200 soldats et policiers dans ces opérations. Pour qu'elles soient pleinement couronnées de succès, il est essentiel que l'importante présence des forces de sécurité pakistanaises s'accompagne d'une présence tout aussi forte du côté afghan de la frontière.

Nous nous félicitons de la nouvelle stratégie judicieusement adoptée par le Gouvernement du Président Karzaï afin de faire la distinction entre les Afghans ordinaires et les terroristes, qui continuent de contester l'autorité du Gouvernement central. À présent, la réconciliation nationale en Afghanistan nécessite une nouvelle approche, consistant à briser les entraves de la guerre et à viser l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Voilà une vingtaine d'années que le Pakistan donne refuge à des millions d'Afghans sans recevoir pour autant une aide importante de la part de la communauté internationale. Nous nous réjouissons qu'un certain nombre de ces réfugiés soient volontairement retournés dans leur pays au cours des dernières années. Cela dit, nous restons préoccupés par le ralentissement des rapatriements, dû à l'insécurité qui règne en Afghanistan ainsi qu'à l'absence de perspectives économiques pour les rapatriés. Afin que les retours soient durables, nous espérons que l'assistance au redressement et à la reconstruction bénéficiera spécialement aux zones rurales dont sont originaires la plupart des réfugiés.

Lors des élections présidentielles, c'est une jeune Afghane de 19 ans réfugiée au Pakistan qui a été la première à déposer son bulletin dans l'urne. Nous espérons que les réfugiés au Pakistan et en Iran, qui représentent 20 % à 30 % de la population afghane, pourront à nouveau exercer leur droit de vote démocratique aux prochaines élections législatives. Il est manifestement inconcevable de priver une aussi grande partie de la population de son droit de vote. Nous exhortons les autorités afghanes et internationales à procéder aux préparatifs nécessaires pour permettre aux réfugiés afghans à l'étranger de participer aux élections législatives. Le Pakistan est prêt à y prêter son concours.

La paix et la stabilité de l'Afghanistan dépendent de la sécurité et d'un processus politique stable. Mais cela va nécessairement de pair avec la reconstruction et le développement. À cet égard, les efforts de reconstruction et de redressement déployés en Afghanistan restent inadaptés et décevants.

On observe que le vide économique est en train d'être comblé par la production et le trafic illicites de stupéfiants. La communauté internationale doit lutter contre les drogues illicites tout en stimulant la reconstruction de l'Afghanistan. Il est également

impératif que des stratégies globales de lutte contre les stupéfiants prévoient d'offrir d'autres sources de revenu possibles aux agriculteurs afghans afin de les détourner de la production du pavot. Il importe également de réduire la demande de stupéfiants afghans dans les pays de destination, tout en combattant le trafic illicite des précurseurs qui jouent un rôle crucial dans la production de stupéfiants.

À la Conférence de Tokyo, le Pakistan s'est engagé à verser 100 millions de dollars sur cinq ans en faveur de la reconstruction de l'Afghanistan. Nous affectons cette aide aux domaines identifiés par le Gouvernement afghan et l'acheminons par son entremise. En outre, nous avons créé de nouveaux dispositifs commerciaux de transit vers l'Afghanistan. Les échanges bilatéraux entre le Pakistan et l'Afghanistan représentent désormais plus d'un milliard de dollars. Enfin, nous étudions avec le Gouvernement afghan les possibilités de coopération et d'investissement entre nos secteurs privés, en particulier dans des domaines comme la production de ciment, de produits pharmaceutiques et de biens de consommation. Le Pakistan est très favorable à la réalisation du projet de gazoduc entre le Pakistan, l'Afghanistan et le Turkménistan. Nous saluons également toutes les initiatives visant l'intégration économique de l'Afghanistan dans les structures régionales.

Pour terminer, je confirme une nouvelle fois l'appui total et sans réserve du Pakistan au processus de Bonn et au Gouvernement du Président Hamid Karzaï. Le Pakistan soutient les efforts de réconciliation nationale et de reconstruction déployés par M. Karzaï. Il ne peut y avoir aucun doute qu'un Afghanistan fort, stable et prospère présente un intérêt vital pour le Pakistan. Aussi ne ménagerons-nous aucun effort pour y arriver. Le Pakistan est déterminé à œuvrer activement aux côtés de la communauté internationale pour promouvoir la paix, la stabilité, la reconstruction et le développement économique de l'Afghanistan.

M. Løvald (Norvège) (*parle en anglais*) : Hier, Hamid Karzaï a été installé dans les fonctions de Président de l'Afghanistan, le premier qui ait été élu. C'est une date historique pour le pays. Le Président Karzaï a reçu un mandat net pour surmonter les défis de taille que son pays doit relever. L'engagement à long terme de la communauté internationale est d'une importance vitale. La Norvège applaudit au partenariat

entre l'Afghanistan et la communauté internationale, qui a été confirmé cette année à la Conférence de Berlin.

Sans sécurité, il n'y aura pas de développement et, sans développement, il n'y aura pas de sécurité. La situation fragile en matière de sécurité souligne bien la nécessité de disposer d'une armée et d'une police nationales et d'un système judiciaire en état de fonctionner. Nous demandons instamment au Gouvernement afghan d'accélérer le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. S'il est fondamental que les Afghans contrôlent ce processus, la communauté internationale doit fournir l'appui majeur nécessaire pour réformer le secteur de la sécurité. La Norvège continuera d'aider à la formation de la police afghane dans le cadre du projet de police dirigé par l'Allemagne.

Tant que les institutions de sécurité afghanes se seront pas suffisamment renforcées, les forces internationales de sécurité seront nécessaires. La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a un rôle crucial à jouer pour garantir la stabilité dans le pays. Il est essentiel d'étendre la sécurité aux provinces. À cet égard, les équipes de reconstruction de province ont un important rôle à jouer en vue d'assurer la sécurité et d'étendre l'autorité du Gouvernement central.

L'Afghanistan est la priorité numéro un de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et les priorités de la Norvège sont conformes à la politique de l'OTAN. Nous restons déterminés à maintenir une présence militaire en Afghanistan sous la forme de notre contribution à la FIAS, à Kaboul, et de notre participation à l'une des équipes de reconstruction de province dans le nord du pays.

L'économie florissante de la drogue est un problème grave, et la combattre doit être une priorité principale pour nous tous. Elle corrompt les responsables gouvernementaux et elle sape les activités économiques légales. Si on laisse les individus qui profitent de la drogue poursuivre leur commerce prospère, les conséquences en seront dévastatrices et se feront sentir bien au-delà des frontières de l'Afghanistan. Elles seront également ressenties dans nos propres sociétés, où l'on assistera à une consommation accrue des drogues.

La Norvège appuie la Stratégie nationale afghane de lutte contre la drogue et demande instamment au

Gouvernement afghan de s'engager pleinement à sa mise en œuvre. Les efforts concertés menés par la communauté internationale sous la direction du Royaume-Uni sont également les bienvenus. La Norvège intensifie son appui aux activités de lutte contre les stupéfiants.

Au cours des 12 derniers mois, nous avons assisté à une augmentation du nombre d'attaques dirigées contre le personnel de l'ONU et le personnel d'assistance civil, en majorité afghan. Cette situation est inacceptable. Il faut s'employer de manière concertée à inverser cette tendance qui va à l'encontre des principes les plus fondamentaux du droit international humanitaire.

L'ONU et les organisations non gouvernementales ont exprimé leurs préoccupations face à la possible confusion des rôles qui incombent aux militaires et aux civils. Cette question complexe souligne la nécessité de renforcer la coordination entre les militaires et les civils, afin de garantir la complémentarité des mesures prises et de veiller à ce que les différents mandats des acteurs civils et militaires soient respectés.

Les autorités afghanes et l'ONU, avec les forces de sécurité nationales et internationales, ont joué des rôles importants lors de l'élection présidentielle. Cette élection a constitué un pas essentiel sur la voie d'une démocratie pluraliste et stable. Un nouveau gouvernement, compétent et représentatif de la diversité ethnique du pays, aura un rôle crucial pour faire progresser la réconciliation nationale avant les élections parlementaires et locales.

La paix en Afghanistan ne pourra être instaurée sans la coopération des pays voisins. Tous les signataires de la Déclaration de Kaboul sur les relations de bon voisinage doivent impérativement veiller à l'appliquer pleinement.

La Norvège se félicite des progrès enregistrés dans le domaine des droits de l'homme et du travail crucial accompli par la Commission indépendante afghane des droits de l'homme. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Les femmes doivent être autorisées à participer à tous les aspects du processus de reconstruction et de consolidation de la paix. La Norvège est prête à travailler en partenariat avec l'Afghanistan pour qu'il applique la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la nouvelle Constitution. La

Constitution doit être reflétée dans la législation et dans la pratique judiciaire, et compte dûment tenu du rôle d'un Islam acceptable pour tous les Afghans.

Le retour d'environ trois millions de réfugiés et de personnes déplacées est une grande réussite, mais il constitue également un fardeau pour les communautés locales. C'est pourquoi le redressement et le développement socioéconomique sont des tâches capitales. Obtenir des résultats visibles et asseoir la présence du Gouvernement dans les provinces, ce sont là des objectifs cruciaux. Nous nous félicitons des efforts déployés pour mettre au point un document stratégique de réduction de la pauvreté, qui serait intégré aux plans nationaux de développement.

L'Afghanistan est l'un des principaux bénéficiaires de l'aide au développement norvégienne et, depuis 2004, il est l'un de nos partenaires désignés en matière de coopération pour le développement. La Norvège est un fervent adepte des mécanismes de financement conjoints, comme le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan afin de renforcer le contrôle du processus par les Afghans et d'améliorer la coordination entre les donateurs. Le leadership afghan ne peut être soutenu qu'en renforçant le Gouvernement et non en le marginalisant. C'est pourquoi nous faisons passer une grande partie de notre aide par le Fonds d'affectation spéciale. Nous prions instamment les autres donateurs de faire de même.

L'engagement afghan envers l'Accord de Bonn et la Déclaration de Berlin est une condition indispensable à la poursuite de l'aide internationale. Le très fort taux de participation à l'élection présidentielle montre clairement que le peuple afghan est déterminé à prendre en charge les affaires de son propre pays. Nous ne devons pas le décevoir.

M. Sen (Inde) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite d'avoir la possibilité de participer au débat annuel de l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan, ses conséquences sur la paix et la sécurité internationales et l'assistance internationale pour la reconstruction de Afghanistan.

L'élection présidentielle en Afghanistan, l'un des derniers mais aussi des plus essentiels jalons du processus de Bonn a constitué un événement qui fait date dans l'histoire de l'Afghanistan. Plus de huit millions de citoyens afghans, dont 40 % de femmes, ont exercé leur droit de vote. Ce faisant, le peuple

afghan a défié la menace du terrorisme et s'est fermement engagé en faveur de la démocratie. Il a également rejeté les tentatives répétées menées par des éléments rétrogrades de restaurer l'obscurantisme idéologique, la haine et la violence.

L'Inde loue la population afghane d'avoir mené à bien le processus par lequel le Président Karzaï a été élu avec une majorité importante. Nous félicitons le Président Karzaï de son investiture hier en tant que premier Président de l'Afghanistan démocratiquement élu.

Les tâches inscrites dans le processus politique consistent désormais à former un nouveau gouvernement et à organiser les élections parlementaires, provinciales et locales. Nous comptons qu'un Gouvernement central fort émergera et qu'il pourra asseoir son autorité, permettre de nouveaux progrès en matière de sécurité et de stabilité et garantir le succès du processus de reconstruction. Nous sommes persuadés que le nouveau gouvernement sera représentatif de la diversité ethnique, culturelle et géographique du pays. Œuvrer à la réconciliation et à l'unité nationales est essentiel si l'on veut que l'Afghanistan réussisse son entreprise de reconstruction de la nation. Nous comptons qu'une attention concrète sera accordée aux élections parlementaires, provinciales et locales et à leur déroulement, sans aucune manipulation ni fraude électorales.

Le rapport du Secrétaire général sur ce point (A/59/581), présenté conformément aux résolutions 58/27 A et B de l'Assemblée générale, fournit un aperçu très utile des évolutions principales survenues dans les domaines politique et humanitaire en Afghanistan de décembre 2003 à novembre 2004. L'on ne peut que saluer la clarté de l'analyse des questions socioéconomiques et des questions liées à la reconstruction. Toutefois, nous estimons qu'un message plus ferme de la part de l'Organisation des Nations Unies était approprié et nécessaire pour faire en sorte que la communauté internationale garantisse la stabilité en Afghanistan. Au paragraphe 12, le rapport souligne le fait que « la sécurité dans le sud et le sud-est s'est détériorée à tel point que, dans de vastes zones, les agents chargés d'acheminer l'aide ont été effectivement exclus et les fonctionnaires fréquemment attaqués ». La réalité de la situation en matière de sécurité qui prévaut actuellement en Afghanistan est encore plus grave.

Le processus de paix et de stabilisation en Afghanistan est encore fragile. Si aucun incident violent n'a eu lieu le jour de l'élection, le regain de violence militante lors de la période pré-électorale et depuis a montré que le terrorisme pratiqué par les Taliban, Al-Qaida et les éléments du Hizb-e-Islami demeure la principale source d'insécurité en Afghanistan. Leurs activités, qui bénéficient d'un soutien extérieur, ont miné les efforts de reconstruction, en particulier dans les provinces du sud et du sud-est. La multiplication des attaques perpétrées par des éléments terroristes continue de représenter non seulement l'une des plus grandes menaces à la sécurité et à la stabilité de l'Afghanistan, mais également une menace majeure à la paix et à la sécurité régionales et internationales.

Le fait que le rapport ne mentionne pratiquement pas le terrorisme ou la menace qu'il représente pour l'Afghanistan et sa sécurité donne l'impression que ceci n'est plus un sujet de préoccupation pour l'Afghanistan, l'Organisation des Nations Unies ou la communauté internationale. Cette lacune fait que l'ONU semble renoncer à sa responsabilité principale, qui est de jouer un rôle central et impartial dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan, comme le lui demande la résolution de l'Assemblée générale.

Parallèlement, le succès du programme de désarmement, que reflète l'importance de la démobilisation et du cantonnement des armes lourdes, signale l'émergence d'une nouvelle réalité. Les chefs de faction semblent avoir intégré les leçons de la démocratie et s'être résignés à tenter de gouverner par les urnes et non par les armes. La violence des factions ne pourrait jamais poser à l'Afghanistan le genre de menace à son existence même qu'ont posé et continuent de poser les activités des terroristes et des extrémistes. Toutefois, les tendances récentes indiquent que le risque factionnel est encore moins grave que l'on ne le pensait précédemment.

Le projet de résolution à l'examen (A/59/L.44), qui est le fruit de larges consultations entre États Membres, appelle le Gouvernement afghan à continuer, avec l'assistance de la communauté internationale, « à s'efforcer de parer la menace que font peser sur la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan les agents d'Al-Qaida, les Taliban et d'autres groupes extrémistes ». Il est évident qu'à l'heure actuelle la présence internationale reste nécessaire. Toutefois, la

stabilisation à long terme exige que les autorités centrales afghanes assument le contrôle de la situation et que se renforcent les institutions de sécurité nationale afghanes, dirigées par des Afghans et enracinées dans la réalité concrète de l'Afghanistan. Malheureusement, ce processus n'avance pas encore au rythme voulu.

Nous restons aussi gravement préoccupés de l'accroissement continu de la culture, de la production et du trafic de stupéfiants en Afghanistan. Selon l'*Opium Survey 2004* de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la culture de l'opium en Afghanistan a augmenté des deux tiers cette année. Cela pourrait saper la reconstruction politique et économique de l'Afghanistan et avoir des répercussions potentiellement dangereuses pour la région et au-delà. Comme le Secrétaire général, nous pensons qu'un surcroît d'efforts doit être aussi consenti par les pays de transit des produits de l'opium afghan ainsi que par les pays où la consommation d'héroïne pose un problème important.

Étant donné nos liens historiques d'amitié et de coopération avec l'Afghanistan et le peuple afghan, l'Inde a apporté une contribution importante à l'effort de reconstruction afghan. Malgré nos contraintes et le fait que nous ne sommes pas traditionnellement un donateur, notre engagement actuel pour la période 2002-2008 s'élève à 400 millions de dollars des États-Unis, ce qui comprend un million de tonnes de blé.

En partenariat avec le Gouvernement afghan, l'Inde a entrepris des projets dans un certain nombre de secteurs, tels que les transports, l'aviation civile, l'informatique, la santé, l'éducation, l'agriculture, l'information et les médias, les télécommunications, le transport d'énergie, le secteur bancaire, le développement urbain, les ressources en eau, l'industrie et les travaux publics. L'Inde a également entrepris un ample programme pour le rétablissement des capacités institutionnelles, dans le cadre duquel plus de 780 Afghans ont reçu en Inde une formation dans différents domaines. Nos projets ont touché des Afghans dans pratiquement toutes les régions du pays.

Dans la période à venir, nous prévoyons de nous concentrer davantage sur des projets dans le secteur des infrastructures, y compris les routes et l'électricité. Le programme indien d'aide économique en Afghanistan est guidé par les priorités afghanes et repose sur une prise en charge par les Afghans. Nos

relations avec l'Afghanistan sont bilatérales et directes. Le principe qui sous-tend notre coopération avec l'Afghanistan est que notre seul souhait est de voir l'Afghanistan renaître en tant que pays fort, uni, indépendant et prospère. Nous souhaitons que le Gouvernement central parvienne à consolider pleinement son autorité. Nos efforts en matière de reconstruction et dans d'autres domaines continueront à être dirigés en ce sens.

Pour les délégations intéressées, nous avons placé sur le côté de la salle de l'Assemblée générale des exemplaires d'une brochure intitulée *Afghans First: India at work in Afghanistan*, qui apporte des précisions sur le programme indien d'aide économique en Afghanistan.

Dans le cadre de nos efforts en vue d'encourager les échanges commerciaux, l'Inde a signé en mars 2003 un accord commercial préférentiel avec l'Afghanistan, qui exonère en totalité ou en partie de droits de douane les principaux produits d'exportation afghans.

La transition de l'Afghanistan de l'intégrisme régressif à la démocratie et au développement a été impressionnante. Mais la communauté internationale ne peut pas se permettre d'oublier que les obstacles à l'avenir et à la stabilité de l'Afghanistan restent insidieux et profondément enracinés. Il n'y a pas si longtemps que les Talibans et Al-Qaïda ont été vaincus, et ils n'ont pas été éliminés. Ces forces de terrorisme et d'extrémisme continuent de poser la plus grave menace à l'existence même de l'Afghanistan. La communauté internationale ferait bien non seulement de reconnaître la nature de cette menace mais aussi de l'affronter directement.

Je tiens à saisir cette occasion pour exprimer l'appui sans réserves de mon pays au Président Karzaï, qui mène son pays en ayant toujours à cœur l'intérêt supérieur de celui-ci. Comme tous les pays épris de liberté, l'Inde appuie un Afghanistan fort, uni, souverain et indépendant.

M. Rock (Canada) : Le Canada tient à remercier le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales. Et au nom du Gouvernement canadien, je voudrais exprimer nos félicitations au Président Karzaï à l'occasion de son assermentation hier comme Président de l'Afghanistan. Nous lui souhaitons une présidence remplie de succès et d'accomplissements.

Le rapport du Secrétaire général (A/59/581) donne un aperçu utile sur les progrès accomplis jusqu'à maintenant en Afghanistan et les difficultés qu'il reste à surmonter.

Je saisis cette occasion pour exprimer le soulagement que nous ressentons, maintenant que les travailleurs de l'Organisation des Nations Unies qui avaient été pris en otages en Afghanistan ont enfin été libérés. Nos pensées les accompagnent pendant qu'ils se remettent de cette épreuve. Nous condamnons vigoureusement les prises d'otages comme des actes de terrorisme inacceptables. Ces actes lâches menacent les progrès que nous avons accomplis jusqu'à maintenant. Nous avons bon espoir que les auteurs de cette prise d'otages seront traduits en justice, ce qui enverra à tous ceux qui souhaitent appuyer l'Afghanistan, un important message selon lequel ces actes ne seront pas tolérés.

Le Canada s'inquiète des menaces et de la violence dont les travailleurs humanitaires et les spécialistes du développement continuent de faire l'objet en Afghanistan. En 2004, environ 59 agents électoraux et employés d'organisations non gouvernementales ont perdu la vie. Les auteurs de ces actes ne devraient pas échapper à la justice. Il ne faut ménager aucun effort pour garantir à ce personnel un accès sûr et sans entraves pour qu'il puisse poursuivre son travail important.

Conscients que l'Afghanistan demeure un État fragile, nous sommes néanmoins rassurés par les progrès remarquables accomplis au cours de l'année écoulée. L'adoption d'une constitution et l'élection présidentielle sont des étapes marquantes dans la marche de l'Afghanistan vers la démocratie. Le fait que les élections se soient déroulées à peu près sans incident donne une idée du chemin parcouru par ce pays en peu de temps. Avec l'aide de la communauté internationale, l'Afghanistan s'est engagé dans une voie qui lui permettra de devenir un État stable, démocratique et autosuffisant. Nous savons que ce chemin sera long et parfois semé d'obstacles, mais le Canada est déterminé à tenir le cap et à épauler l'Afghanistan.

Le Canada reconnaît avec le Secrétaire général qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif fondamental qui consiste à renforcer les capacités du Gouvernement à tous les niveaux et à étendre son autorité dans toutes les régions du pays.

Dans son approche, le Canada reconnaît qu'il y a toute une série de facteurs – dont la réforme du secteur de la sécurité, la promotion des droits de la personne, la bonne gouvernance et la reconstruction de l'économie – qui se renforcent mutuellement et dont il faut s'occuper simultanément si nous voulons instaurer en Afghanistan des changements notables et durables.

(l'orateur poursuit en anglais)

L'Afghanistan est le pays qui reçoit le plus d'aide bilatérale du Canada. Compte tenu des 250 millions de dollars que nous nous sommes engagés à verser entre 2005 et 2009, notre aide atteindra le total de 616 millions de dollars canadiens depuis 2001. Le Canada a respecté la demande du Gouvernement afghan en versant son aide au moyen des programmes prioritaires nationaux.

Le Canada continue également de faire une contribution importante à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de l'OTAN. Le général canadien Hillier a commandé la force de février à août 2004. Nos contributions à la FIAS, ainsi que notre participation soutenue aux efforts de la Coalition dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom*, aident à améliorer la sécurité, ce qui permet de poursuivre la reconstruction et donne au Gouvernement le temps voulu pour s'établir.

Le Canada entend faire plus encore. En effet, comme notre Premier Ministre l'a annoncé lors de son passage à l'Assemblée générale, il y a quelques mois à peine, nous aurons en 2005 une équipe de reconstruction provinciale, dans le cadre d'efforts internationaux visant à instaurer les conditions propices à la poursuite des progrès.

Malgré ces efforts, nous sommes parfaitement conscients que des obstacles complexes demeurent : par exemple, le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, la lutte contre le commerce de narcotiques et la menace que constituent des chefs de milice peu coopératifs, ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme, et la mise en place de solides institutions de gouvernance dans l'ensemble de l'Afghanistan.

En Afghanistan, le trafic de stupéfiants est non seulement un enjeu intérieur vital, mais aussi un enjeu international. Le succès des Afghans et de la communauté internationale dans ce dossier sera la clef d'une paix et d'une stabilité durables. Les efforts

visant à freiner la production et le trafic ont été entravés par le fait que le Gouvernement central n'a qu'une présence limitée en dehors de Kaboul et par l'absence de solutions économiques de rechange viables, notamment dans le développement rural. Étant donné les profits tirés du trafic de stupéfiants et le contrôle des recettes douanières qui renforcent leurs pouvoirs, certains dirigeants de milice ne seront probablement pas portés à se conformer aux directives du Gouvernement, notamment en ce qui concerne la démobilisation, le désarmement et la réinsertion.

Bien que la sécurité demeure un sujet de préoccupation réel et immédiat, nous ne pouvons négliger d'autres enjeux d'une égale importance, par exemple la promotion et la protection des droits de l'homme, dont les droits des femmes et l'égalité entre les sexes; la mise en place d'un cadre juridique solide garantissant à tous les Afghans l'accès à la justice; l'établissement d'institutions de gouvernance responsables et le développement de moyens de subsistance durable, sans lesquels les gains obtenus par l'Afghanistan ne pourront être maintenus et le fruit des efforts de la communauté internationale sera perdu.

Nous savons que nous devons continuer à travailler avec le Gouvernement afghan à tous les niveaux pour renforcer sa capacité d'assurer une gestion publique efficace, transparente et démocratique. Il est indispensable que les institutions afghanes qui prennent forme soient légitimes et crédibles. Dans un effort pour aider le Gouvernement central afghan à établir sa légitimité, la communauté internationale doit accorder son appui à l'établissement d'une gamme de mécanismes destinés à marginaliser les comportements illicites et à redresser les injustices du passé, notamment en mettant fin à l'impunité. Par conséquent, nous nous félicitons de ce que le Président Karzai se soit engagé à choisir un Cabinet fidèle à ces principes, et nous préconisons des efforts plus intenses en vue de créer une architecture juridique solide et une approche de la justice transitoire dont les moments soient fixés et se succèdent de manière appropriée.

Tout comme dans mon pays, il est important qu'il y ait en Afghanistan un examen indépendant des actes du Gouvernement. Le Canada appuie les travaux menés par Mme Samar et la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Nous soulignons que l'indépendance de cette Commission demeure essentielle à son succès s'agissant d'assurer le respect des droits de l'homme en Afghanistan et de s'attaquer

aux violations passées. Nous exhortons le Gouvernement afghan à donner un caractère officiel à cette institution.

Une priorité immédiate est de préparer les élections parlementaires et provinciales et les élections dans les districts. Le Canada presse le Gouvernement afghan de prendre les décisions nécessaires concernant les questions techniques et la politique générale pour que la planification puisse débiter sérieusement. Le Canada continuera d'appuyer la mise en place d'un cadre sûr et le développement démocratique en Afghanistan, car il s'agit de facteurs clefs pour assurer un changement durable.

Permettez-moi de terminer en observant que l'Afghanistan a connu une année remarquable et a surmonté d'extraordinaires difficultés. Mais le travail n'est pas achevé. Au cours de l'année à venir, il sera essentiel de s'attaquer aux enjeux liés que j'ai mentionnés et qui concernent la lutte contre les stupéfiants, la démobilisation, le désarmement et la réinsertion, les chefs de milice et la bonne gestion des affaires publiques. L'Afghanistan et tous les collègues ici présents et aux quatre coins du monde peuvent compter sur la participation enthousiaste du Canada dans ce processus tandis que nous oeuvrons de concert en faveur de la réalisation de ces objectifs communs.

M. Vohidov (Ouzbékistan) (*parle en russe*) : D'emblée, je voudrais remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de son dernier rapport sur la situation en Afghanistan (A/59/581). À notre avis, ce rapport couvre une période qui a été décisive pour le pays – une période durant laquelle le peuple afghan, avec l'aide de la communauté internationale, a une fois de plus réaffirmé son choix alors qu'il s'engageait sur la voie de la construction de son avenir. De notre point de vue, l'analyse de la situation qui règne dans le pays contenue dans le rapport est de la plus grande importance pour la mise en œuvre de nouvelles mesures visant à édifier une société stable et démocratique en Afghanistan.

La délégation ouzbèke s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de la République du Kazakhstan au nom des pays membres de l'Organisation de coopération de Shanghai, et nous appuyons les positions qui y sont exprimées.

Alors que l'année touche à sa fin, le monde a été témoin d'un important événement : grâce aux efforts coordonnés de la communauté internationale et à sa

détermination, l'Afghanistan a, pour la première fois, vu sa situation se stabiliser, effectuant ainsi un grand pas en avant vers le renforcement de sa souveraineté nationale. Je pense avant tout à l'adoption de la nouvelle Constitution et à la tenue des élections présidentielles.

Le 9 octobre 2004 a eu lieu un événement d'une importance considérable non seulement pour l'Afghanistan, mais pour toute l'humanité tournée vers l'avenir : un président d'Afghanistan a été élu démocratiquement pour la première fois. Nous nous félicitons de l'élection du Président Karzai – dont l'entrée officielle en fonction a eu lieu hier – et nous lui exprimons tout notre appui. Nous notons avec satisfaction que la délégation ouzbèke, à la tête de laquelle se trouvait notre Ministre des affaires étrangères, M. Sodiq Safoev, a eu l'honneur de participer à cette merveilleuse cérémonie.

L'Ouzbékistan se félicite des progrès accomplis dans l'application des décisions issues des conférences de Bonn et de Berlin s'agissant de constituer une administration d'État efficace et d'en former des éléments tels que l'armée, les forces de l'ordre et le système judiciaire, cela s'ajoutant au développement social et économique du pays et à la poursuite du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion.

Malheureusement, les prises d'otages et les attaques par des groupes terroristes ont démontré que la paix en Afghanistan, qui est un préalable si important à la reconstruction du pays, est toujours fragile. L'Ouzbékistan a exprimé à plusieurs occasions sa conception de la création des conditions nécessaires à la paix et à la stabilité en Afghanistan. En voici un résumé.

Premièrement, la démilitarisation des factions militaires et politiques doit être accélérée. Nous nous félicitons ici des avancées réalisées dans l'affirmation de l'autorité et l'augmentation des ressources du Gouvernement central afghan et, en particulier, du renforcement de ses fonctions administratives dans les provinces. Il faut accélérer le processus de collecte des stocks d'armes et élargir les possibilités de réinsertion des soldats et des officiers démobilisés dans l'économie. Des agences correctement équipées et contrôlées doivent être créées pour les forces militaires, et, cela est très important, des forces armées nationales unies doivent être mises en place.

Deuxièmement, la formation d'institutions étatiques permettrait que, dans le contexte des intérêts ethniques et régionaux, l'impact du Gouvernement central soit ressenti dans l'ensemble du pays.

Troisièmement, il faut renforcer la coopération internationale afin d'éliminer le terrorisme, l'extrémisme et le trafic illégal de drogues.

Quatrièmement, nous devons garantir la cohérence de ces activités avec la mise en œuvre des décisions de la Réunion de Tokyo et de la Conférence internationale sur l'Afghanistan qui portent, entre autres, sur les engagements pris de fournir une assistance financière à l'Afghanistan.

Enfin, les autres États doivent renoncer à leurs politiques d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

Les chiffres cités dans le récent bilan de l'Agence des Nations Unies sur la drogue et le crime, concernant l'inquiétante recrudescence de la culture et du traitement du pavot en Afghanistan, ne sauraient manquer de nous préoccuper sérieusement. Il est devenu évident qu'à moins d'accélérer la mise en œuvre des principaux changements structureaux de l'économie afghane, les drogues, liées au terrorisme, vont devenir la principale menace pour la sécurité nationale du pays et pour le bon fonctionnement du gouvernement. Nous appelons à une augmentation de l'aide à l'Afghanistan pour améliorer sa capacité de contrer cette menace. Étant donné que l'Asie centrale est au premier plan de la lutte contre le trafic de drogues, nous comptons également sur l'appui de la communauté internationale pour soutenir l'initiative de mise en place d'un centre régional d'information et de coordination pour lutter contre le transport des drogues illicites et contre le crime lié au commerce illicite de drogues.

Je voudrais attirer l'attention sur l'importance d'utiliser les ressources existantes, y compris l'infrastructure et l'expérience des pays voisins, pour la relance économique de l'Afghanistan. Dans ce contexte, je voudrais une fois de plus souligner que l'Ouzbékistan considère l'Afghanistan comme une partie intégrante de l'espace territorial de l'Asie centrale et que nous sommes favorables à la participation de ce dernier aux processus d'intégration régionale. L'Ouzbékistan prête assistance au peuple afghan notamment dans la reconstruction et la construction de voies de communication, de lignes

électriques, de centrales électriques et de systèmes d'irrigation. Afin de créer les conditions les plus favorables possibles au transport de marchandises à destination de l'Afghanistan, le Gouvernement ouzbek, de concert avec les institutions compétentes des Nations Unies, a établi un mécanisme de coordination des courants de marchandises, qui inclut les organisations internationales et les pays donateurs. À ce jour, plus de 2,5 millions de tonnes de marchandises ont été envoyés en Afghanistan via la route de Termez-Hairaton. Dans ce contexte, l'Ouzbékistan accueille favorablement le projet de résolution A/59/L.44 présenté aujourd'hui par la délégation de l'Allemagne et s'en porte coauteur.

M. İlkin (Turquie) (*parle en anglais*) : La Turquie s'est déjà alignée sur la déclaration prononcée par le représentant des Pays-Bas au nom de l'Union européenne. À la lumière des profonds liens historiques et d'amitié qui unissent la Turquie à l'Afghanistan, je prends la parole pour souligner plus particulièrement un certain nombre de points concernant les vues de mon pays sur l'évolution récente de la situation en Afghanistan.

Permettez-moi tout d'abord de dire que la Turquie s'est portée coauteur du projet de résolution A/59/L.44, qui, à notre avis, reflète objectivement les succès réalisés ainsi que certains des obstacles qu'a rencontrés l'application de l'Accord de Bonn. Nous attendons du texte qu'il fasse passer un fort message de solidarité avec le peuple afghan, et réaffirme dans le même temps la détermination et l'engagement de la communauté internationale de demeurer saisie de l'évolution de la situation dans ce pays.

L'adoption d'une Constitution, le 4 janvier 2004, et les élections présidentielles au suffrage direct, qui se sont tenues le 9 octobre 2004, constituent d'importants jalons dans le processus de Bonn et réaffirment la détermination du peuple afghan d'instaurer la réconciliation, la paix et la stabilité dans la région. Dans ce contexte, nous espérons et attendons des nouvelles structures politiques qu'elles reflètent effectivement la nature multiethnique du pays et soient capables d'atteindre toutes les communautés.

D'un autre côté, nous pensons que la manière d'aborder les questions de sécurité en Afghanistan devrait être guidée par le principe fondamental de l'indivisibilité de la sécurité, et que, par conséquent, ce genre de questions devrait être traité de manière

globale. Nous espérons que le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) continuera sur sa lancée. À cet égard, la décision prise par le général Dostum d'amorcer le désarmement et la démobilisation de la 53^e division est un pas concret dans la bonne direction. Cela devrait encourager d'autres dirigeants à suivre cette voie, contribuant ainsi au renforcement de la paix et de la stabilité. Il est tout aussi important de ne pas créer un vide en matière de sécurité après l'achèvement des programmes de DDR.

À partir de février 2005, nous assumerons pour la seconde fois la présidence de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), avec la participation d'un important contingent turc, afin de consolider la paix, le calme, le droit et l'ordre en Afghanistan. En effet, en tant que pays toujours disposé à contribuer à la cause de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le monde, la Turquie est prête à assister et à soutenir l'Afghanistan par tous les moyens possibles.

La Turquie, non seulement collabore activement avec la communauté internationale à la reconstruction de l'Afghanistan, mais aussi poursuit ses propres programmes de reconstruction dans le pays. Dans le domaine de la santé, par exemple, la remise en état des hôpitaux de Andkhoy et de Shiberghan a été achevée l'été dernier, et ces hôpitaux sont maintenant entièrement équipés pour soigner leurs patients. De même, l'hôpital de Meymaneh sera bientôt opérationnel.

La lutte contre la production et le trafic illégal des drogues constitue l'une des premières priorités de l'Afghanistan. Afin d'atteindre cet objectif, il est impératif d'appliquer une stratégie globale à long terme et de l'épauler par la création de moyens de subsistance de rechange, qui offrira de nouvelles possibilités au peuple afghan. L'éradication des champs de pavot devrait être envisagée dans ce plus large contexte.

Enfin, mais ce n'est pas le moins important, permettez-moi de féliciter les dirigeants afghans et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour leur travail infatigable et dévoué pour relever les grands défis auxquels le pays fait face. Permettez-moi également de redire que le Gouvernement turc est fermement attaché à la sécurité, à l'unité, à la reconstruction et au bien-être de l'Afghanistan.

Le Président : Conformément à la résolution 57/32 de l'Assemblée générale en date du 19 novembre

2002, je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'Union interparlementaire.

Mme Filip (Union interparlementaire) (*parle en anglais*) : C'est un plaisir pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui au cours de ce débat sur un sujet qui est très étroitement lié au mandat de l'Union interparlementaire (UIP). J'aimerais axer mes observations sur la nécessité d'une aide internationale urgente en vue de construire des institutions représentatives en Afghanistan.

Nous pensons que des institutions représentatives fortes, en particulier les parlements, dont le fonctionnement est responsable et transparent, sont la pierre angulaire de la démocratie et de la bonne gouvernance. L'Afghanistan, qui est au cœur de notre débat d'aujourd'hui, est l'un des pays dans lesquels l'UIP poursuit cette vision.

Après 25 années de guerre et d'instabilité politique, l'Afghanistan vient de choisir un Président, après une élection présidentielle très disputée et en grande partie démocratique. L'étape suivante dans la mise en place des institutions démocratiques sera la création, d'ici à l'automne 2005, d'un parlement moderne. Aux termes de la nouvelle Constitution, adoptée en janvier 2004, une Assemblée nationale à deux chambres sera créée, avec une chambre haute, la Meshrano Jirga, et une chambre basse, la Wolesi Jirga. Du fait du manque d'expérience parlementaire récente du pays, les autorités afghanes sont confrontées à un défi gigantesque pour créer et soutenir un corps législatif viable. L'UIP est engagée à faire tous les efforts nécessaires pour les appuyer dans la réalisation de cet objectif.

En coopération avec le bureau de pays du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Afghanistan, l'Union interparlementaire a mené une mission d'un mois à Kaboul en octobre et en novembre derniers pour évaluer les besoins. La mission a aidé les autorités afghanes à définir les besoins de la future Assemblée nationale. Elle a identifié les domaines importants où des mesures doivent être prises d'urgence si l'on veut que le futur parlement soit convoqué à la date prévue et qu'il soit un véritable corps législatif représentatif qui réponde aux attentes du peuple afghan.

Tout d'abord, il est important qu'un cadre juridique institutionnel soit mis en place. En d'autres termes, des textes législatifs, y compris le règlement

intérieur provisoire des deux chambres, devront être préparés.

Deuxièmement, pour que le nouveau parlement soit en mesure de mener à bien les tâches que lui assigne la Constitution, des mesures devraient être prises dès que possible pour former le futur personnel parlementaire afin qu'il ait pour le moins une connaissance minimale de son nouveau travail. Cette formation professionnelle devra également être étendue à tous les membres de l'Assemblée une fois qu'ils auront été élus.

Troisièmement, il y a de toute évidence un besoin de centrer les efforts sur l'amélioration de l'infrastructure réservée à l'Assemblée nationale, afin qu'elle puisse être adaptée aux spécificités culturelles et religieuses du pays, ainsi qu'aux besoins spécifiques des personnes handicapées, comme le prévoit la Constitution elle-même. On ne peut pas nier le fait que les technologies de l'information et de la communication seront cruciales dans l'institution nouvellement établie pour que cet organe naissant fonctionne bien et de manière cohérente, tant sur le plan interne que sur le plan de ses relations et de son interaction avec la société afghane dans son ensemble.

Outre ces points qui requièrent en priorité l'attention, l'Union interparlementaire souligne que des efforts particuliers doivent être faits pour répondre à des questions fondamentales telles que le bilinguisme de l'institution, dans la mesure où elle fonctionnera en dari et en pachtou; la pleine participation des femmes au parlement après près de 10 ans de régime des Talibans – et je mentionnerai à ce propos que l'Union interparlementaire s'est félicitée du fait que la Constitution donne des droits égaux aux hommes et aux femmes et garantit que les femmes occuperont au moins un quart des sièges dans la chambre basse du parlement; et troisièmement, les relations entre l'Assemblée et le public, y compris les groupes les plus vulnérables.

Une fois encore, la nouvelle Assemblée nationale doit être accessible, transparente et représentative de tous les citoyens afghans, quels que soient leur origine ethnique ou leur sexe. Elle doit jouer le rôle d'interface entre l'État et le peuple en adoptant un programme qui favorise l'information du public.

Le nouveau parlement entrera officiellement en fonction à un moment où l'Afghanistan a besoin d'un organe législatif fort. Cette institution devrait avoir la

capacité de mettre au point et d'adopter à un rythme soutenu tout un ensemble de lois qui gouverneront un nouvel Afghanistan après tant d'années de conflit et d'instabilité. En tant qu'instance où se confrontent les idées et où se forgent les consensus autour des questions et des politiques nationales essentielles, il aura un grand rôle à jouer pour assurer que les tensions passées ne ressurgissent pas sur le devant de la scène, donnant naissance à des luttes inutiles et à des souffrances du peuple afghan. C'est de cette manière qu'il peut contribuer à la création de conditions propices à un développement et à une paix durables.

L'Union interparlementaire reste déterminée à travailler avec ses partenaires afghans et internationaux pour servir ces objectifs. Le programme d'action proposé par la mission de l'UIP/PNUD fournit un cadre à cette coopération, assurant ainsi une plus grande cohésion des mesures prises par la communauté internationale pour promouvoir les institutions démocratiques en Afghanistan dans les mois à venir.

Le Président : Nous avons entendu le dernier orateur inscrit pour le débat consacré au point 27 de l'ordre du jour et à l'alinéa d) du point 39 de l'ordre du jour.

L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/59/L.44, tel que corrigé oralement.

Le projet de résolution A/59/L.44 comprend deux parties : la partie A est intitulée « La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales », et la partie B, « Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre ».

Avant de nous prononcer sur le projet de résolution, je voudrais indiquer que depuis sa présentation, les pays suivants se sont portés co-auteurs du document A/59/L.44 : Arabie saoudite, Inde, Liban et Yémen.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/59/L.44, tel que corrigé oralement?

Le projet de résolution A/59/L.44, tel que corrigé oralement, est adopté (résolution 59/112 A et B).

Le Président : L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 27 de

l'ordre du jour et de l'alinéa d) du point 39 de l'ordre du jour.

Programme de travail

Le Président : J'informe les membres que la deuxième séance plénière officielle sur le rapport du

Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement aura lieu demain, 9 décembre, à 10 heures.

La séance est levée à 18 heures.